

**Entreprise**

**Pâtisserie Nathalie : c'est parti !**  
**p.6**



**Exposition**

**La Région fête les 150 ans de SEB**  
**p.9**



**Culture**

**Des aides aux libraires et aux éditeurs**  
**p.10**



# Bourgogne

notre région



**Bourgogne**  
Conseil régional

**KIOSQUE**

EUROPE DIRECT

...rciez-vous!  
... disponibles  
...nt  
...bre

Commission européenne 2007-2013

CONSULTATION UNIQUÈMENT SUR PLACE

Josep Borrell	Marcel Wamboldt
...	...
...	...
...	...
...	...
...	...
...	...
...	...
...	...
...	...

Au service de  
Ce qui la Com...

## Europe-Région

# Emploi et compétitivité, des priorités partagées



06



08



15



22



21

**somm-  
aire**

04 *A vous la parole !*

05 *Bourgogne Flash*

06 *Bourgogne en actions*

13 *Balade en Bourgogne*

14 *Portrait*

15 *Dossier Europe*

20 *Jeunes en Bourgogne*

22 *Culture*

24 *Sport*

25 *Rendez-vous avec la Région*

26 *Bloc-notes*

27 *Agenda*

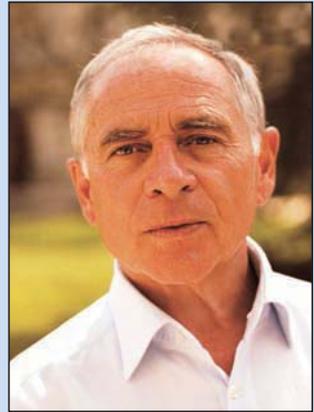
28 *Tribunes*

30 *Les élus*



édito

## Les nouveaux enjeux



L'image de la Bourgogne est rassurante, flatteuse, construite sur la renommée mondiale de ses vignobles et de ses produits agricoles, soulignée par un patrimoine exceptionnel et une qualité de vie authentique. C'est aussi, ce qu'on oublie parfois, une terre de tradition industrielle, sillonnée par des infrastructures ferroviaires (2<sup>e</sup> région française au nombre de kms de voies ferrées) et routières (même si elles sont trop encore orientées Nord-Sud) de haut niveau. On pourrait facilement se contenter de cette image qui incite à l'indolence. Mais la réalité est plus complexe, nettement plus nuancée et un peu préoccupante. C'est celle du vieillissement de la population qui se poursuit plus rapidement qu'ailleurs et entraîne une baisse de la population active. La Bourgogne laisse partir plus de jeunes (surtout entre 15 et 30 ans, à l'âge des études supérieures ou de la recherche d'un premier emploi) qu'elle n'en accueille.

Apparaissent dès lors de nouveaux enjeux, de nouveaux besoins en termes de santé, de services, de transmission d'entreprises, d'éducation, de formation des salariés. Apparaissent aussi, et c'est récent dans notre région dont le taux de chômage est d'un point inférieur à la moyenne française, des secteurs à pénurie de main d'œuvre (en particulier ceux de l'industrie, de certains services, de la santé, des métiers de bouche...). C'est tout le problème des sorties du système scolaire sans qualification, de l'adaptation des formations aux besoins des entreprises qui est posé.

Beaucoup d'efforts ont été entrepris et le seront encore, je n'en doute pas, par la collectivité régionale sur ces thèmes. Il n'y a pas de déterminisme, de situation jouée d'avance. Notre volonté politique est sans faille pour réduire ces fractures, maintenir notre région attractive, la rendre compétitive.

Vous pourrez, dans ce numéro, vous faire une idée personnelle, même si elle est partielle, de notre engagement

dans ces domaines. Ce sont ceux de la recherche et de l'innovation, des nouvelles technologies, de l'économie de la connaissance, de la formation, de l'équilibre des territoires, du développement durable, des infrastructures, du développement économique. Ils sont, à n'en pas douter, le fer de lance du dynamisme régional. Mais notre collectivité ne peut, seule, assumer ces tâches, même si elle en est souvent le moteur principal. Elle a besoin de ses partenaires locaux et nationaux, publics et privés. Elle a aussi besoin de l'Europe, dont les principaux instruments financiers des politiques régionales, sont évoqués dans les pages qui suivent. Ces aides tendent à diminuer (l'élargissement à 20 pays nous y oblige et l'Etat français ne s'est pas suffisamment battu, selon moi, pour maintenir le budget européen au niveau nécessaire), mais restent conséquentes. Elles s'établissent pour la période 2007-2013 à plus de 300 millions d'euros (sans compter la politique agricole) et soutiennent l'ensemble des domaines d'intervention de la Région que je viens de rappeler, ainsi que de nombreux autres tels les énergies renouvelables, les transports alternatifs...

J'ai souhaité, comme vous pourrez le lire, qu'une partie de ces fonds soit directement déléguée à notre collectivité afin d'en garantir plus sûrement la programmation stratégique. Je n'ai qu'un but, celui de voir la Bourgogne avancer et se développer. Elle doit le faire dans l'équilibre de ses forces, de ses territoires, dans un souci constant de solidarité et de cohésion.

Je n'ai aucun doute sur notre réussite puisque vous en êtes les acteurs.

**François Patriat**

Président du conseil régional de Bourgogne

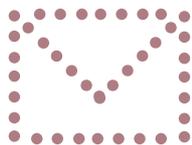
**Bourgogne**

notre région

MAI / JUILLET 2008 • N° 10

**Bourgogne notre région** est le magazine du conseil régional de Bourgogne – 17, bld de la Trémouille – BP 1602 – 21035 Dijon cedex. **Directeur de la publication** : François Patriat. **Directrice de la rédaction** : Catherine Fournier. **Conception/Création** : Opérationnelle communication. **Rédaction** : conseil régional de Bourgogne : Edith Choumiloff, Michel Giraud, Alexandra Caccivio ; Opérationnelle communication : Brigitte Jaron, Soumia Chani, Sandrine Lamy. **Impression** : Imaye graphic. **Crédits photos** : Michel Ferchaud, Sergey Rosenblum, Pierre Combier, Vincent Arbelet. Page 7 : AREVA. Page 8 – arbres fruitiers : Henri-Noël Saudereau ; Val Suzon : ONF. Page 9 : groupe SEB. Page 13 : André Morin, Le consortium ; Didier Boy de la Tour, Bertrand Gautier. Page 26 : photo pour L'écluse n°8, Thérèse du Mesnil d'Engente. **Illustration** : Infographie page 16, Laurence Berthel - Tout feu Tout flamme. **ISSN** : 1775-8769.

Les articles contenus dans la rubrique *Expression des groupes politiques* du conseil régional n'engagent pas la responsabilité du Directeur de la publication.



« Bonjour, je suis en train de passer plusieurs épreuves du concours d'auxiliaire de puériculture pendant mon année de faculté. Si j'obtiens ce concours et que je commence en septembre, je souhaiterais savoir à quel moment je dois faire ma demande de bourse. » M<sup>elle</sup> E.T., Gueugnon, Saône-et-Loire.

**Réponse :**

Depuis la loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, le conseil régional peut attribuer des bourses sur critères sociaux aux élèves suivant une formation sociale ou paramédicale. Seuls les élèves en formation initiale (parcours scolaire sans interruption de plus d'un an) peuvent solliciter une bourse auprès du conseil régional de Bourgogne. Pour la rentrée de septembre 2008, les demandes de bourse sont à compléter à compter du 11 août prochain, et ce, jusqu'au 22 septembre, sur le site Internet du conseil régional.

« Bonjour, êtes-vous en mesure de me dire s'il vous plaît si l'aller-retour à 15 € Dijon-Paris est toujours valable le samedi sur des trains précis. » M. G.G., Dijon, Côte-d'Or.

**Réponse :**

Le conseil régional a effectivement mis en place un tarif TER Dijon-Paris à 15 € aller-retour le samedi. Ce tarif est toujours en vigueur aux horaires suivants : 5h56 au départ de Dijon pour une arrivée à 8h55 à Paris et un retour depuis Paris à 19h04 pour une arrivée à Dijon à 22h02. Tout billet acheté n'est ni remboursable, ni échangeable. Les billets sont en vente en gare de Dijon-ville, dans les boutiques SNCF et les gares de Beaune et Montbard.

« Bonjour, je compte partir pendant un an en tant que « exchange student » aux Etats-Unis, pour étudier et apprendre la langue, et je voulais savoir si une bourse ou une aide financière était accordée par la Région pour ces types de voyage ? » M. J.D., Malay-le-Grand, Yonne.

**Réponse :**

Le conseil régional de Bourgogne, dans le cadre des échanges universitaires, a mis en place un dispositif de mobilité internationale à destination des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement bourguignon. Si vous remplissez cette première condition, vous pouvez obtenir toutes les informations complémentaires sur le site Internet de la Région : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr), rubrique enseignement supérieur.

*Cette page est la vôtre. Écrivez-nous :*

**Par courrier :** conseil régional de Bourgogne  
**Bourgogne notre région**

17, bd de la Trémouille - BP 1602 - 21035 Dijon cedex

**Par mèl :** [contact@cr-bourgogne.fr](mailto:contact@cr-bourgogne.fr)



« Bonjour, je suis agriculteur dans le cadre d'une société civile d'exploitation agricole et j'envisage de construire un bâtiment bois. Mon projet est-il éligible à l'aide pour l'utilisation du bois dans la construction de bâtiments agricoles ou l'aide à la construction bois dans les bâtiments d'entreprise ? »

M. L.J., Pouilly-sur-Loire, Nièvre.

**Réponse :**

Si vous relevez de la MSA, votre demande peut être examinée dans le cadre de la construction de bâtiments agricoles en bois. Vous trouverez le règlement d'intervention et un dossier type en téléchargement sur le site [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr), rubrique guide des aides.

« Je suis infirmière en milieu hospitalier et je reprends prochainement avec un collègue l'activité libérale d'infirmière dans mon village. Existe-t-il une aide financière qui pourrait nous aider à nous installer (achat de matériel, aide pour le loyer...) ? » M<sup>elle</sup> A-L.R., Saint-Victor-sur-Ouche, Côte-d'Or.

**Réponse :**

Afin de faciliter l'installation des professionnels de santé, le conseil régional de Bourgogne peut aider les communes, EPCI ou bailleurs sociaux à réaliser les travaux nécessaires à la construction et/ou la rénovation d'un local destiné à accueillir un professionnel de santé dans une commune rurale. L'aide est limitée à 40% du coût du projet et plafonnée à 25 000 euros. Le projet doit démontrer l'opportunité et la faisabilité de la création d'un cabinet médical : intégration dans une démarche territoriale, pertinence de la localisation, action sur le maintien ou l'accroissement de l'offre sanitaire, engagement du médecin ou du professionnel de santé à exercer pendant une durée minimum de 3 ans.



## Bourgogne flash



■ Visite de SKF, société de fabrication de roulements d'orientation d'éoliennes, à Avallon, le 1<sup>er</sup> avril. Le financement du conseil régional a permis à l'entreprise de renforcer ses capacités de production pour répondre à une demande de plus en plus importante.



■ Le 3 avril, dans le cadre de la semaine du développement durable, François Patriat a été la première « planche » de la salle à usages multiples de Savigny-le-Sec (Côte-d'Or). Une construction en bois, économe en énergie, financée à hauteur de 156 000 € par la Région.



■ Emmanuelle Urien, auteur de la sélection du Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne 2007-2008, est venue rencontrer les élèves du CFA Antoine-Rosati et des lycées Charles-de-Gaulle, Félix-Kir et Simone-Weil, le 18 mars à l'hôtel de Région.



■ Des élèves du lycée Henri-Parriat de Montceau-les-Mines, et leurs professeurs, ont assisté à la séance plénière du conseil régional, le 31 mars. Les classes intéressées peuvent assister aux séances ou profiter de présentations du conseil régional.



■ François Patriat a inauguré le forum de Dijon d'Ensemble pour l'emploi le 3 avril. Co-organisées par le conseil régional, ces 170 manifestations qui ont lieu dans toute la Bourgogne favorisent la rencontre entre demandeurs d'emploi et acteurs économiques.

## ..Création d'entreprises

# Pause goûter chez Nathalie et Damian

Après 13 ans de bons et loyaux services en tant que chef pâtissier, notamment outre-Manche, Nathalie Oseray a décidé de devenir son propre patron, en plein cœur de Cosne-Cours-sur-Loire. Une aventure riche en saveurs.

« Regarde, que penses-tu de ces croquis ? », demande Damian. Nathalie Oseray, sa compagne, contemple ce qui deviendra des pièces en chocolat exposées dans deux vastes vitrines. En effet, le couple vient tout juste de reprendre une pâtisserie, à Cosne-sur-Loire : Pâtisserie Nathalie. Un rêve devenu réalité en grande partie grâce au soutien du conseil régional, qui leur a attribué deux prêts d'honneur sur cinq ans, par le biais des associations : NIL (Nièvre initiatives locales) et l'ARDAB (association régionale pour le développement de l'artisanat en Bourgogne). Près de 30 000 euros

seront ainsi utilisés pour agrandir et décorer l'établissement. Lui, designer en chocolat néo-



... Nathalie Oseray vient de reprendre une pâtisserie à Cosne-sur-Loire, profitant de la renommée gastronomique de la Bourgogne, pour vendre chocolats et gâteaux à l'international.

zélandais, vend ses réalisations à des entreprises dans le monde entier, par le biais d'Internet. Elle,

a fait « ses gammes » auprès des meilleurs ouvriers de France outre-Atlantique et outre-Manche. Et c'est en Bourgogne que ces trentenaires ont choisi de s'installer : « C'est une région prestigieuse, dont la renommée en matière gastronomique a largement dépassé les frontières de l'Hexagone, ce qui est bon pour notre image. Elle est, de plus, très bien desservie », poursuit cette fille de restaurateurs. Ainsi, depuis quelques semaines, pâtisseries multicolores, chocolats traditionnels et spécialités de la ville (merisettes, croquets...) diffusent leur douce senteur dans la boutique, ouverte pour la première fois en... 1850. « Nous sommes la 6<sup>e</sup> génération ! »,

conclut fièrement la jeune chef d'entreprise, entre deux clients. ●

## Longcat, une entreprise qui fait du bruit

Benjamin Bernard avait des projets, le conseil régional de Bourgogne, de multiples aides à la création d'entreprises. De leur rencontre est née Longcat, société dédiée au son sous toutes ses formes. Retour sur un double banco.

Benjamin Bernard, ingénieur du son et musicien de 34 ans, a décidément l'étoffe des hommes d'action. Formé à l'Ensam (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) et au Conservatoire de Paris, ce jeune entrepreneur, deux fois lauréat au concours du ministère de l'Industrie et de la Recherche, en 2006 et 2007, a choisi d'installer son entreprise à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Fort de plusieurs années d'activité, en matière de prise de son, dans des festivals de la région, il intègre également Nicéphore Cité, un pôle de ressources en réseau, initié par la Région et la communauté d'agglomération de Chalon. Il y travaille sur la création de contenus avec de nouvelles technologies de restitution. Comprenez : sons en 3 D et sons immersifs. En 2007, c'est le déclic. « Hébergé par l'Institut Image, partenaire de Nicéphore Cité, j'ai décidé de créer Longcat, ma société de recherche et de

développement, afin de profiter d'une belle synergie entre les deux mondes du son et de l'image », commente Benjamin Bernard. Lancement réussi grâce au soutien du conseil régional et de Prémice, incubateur d'entreprises innovantes. « Accepté dans cette pépinière bourguignonne, nous y avons trouvé un soutien remarquable : réseau d'experts, disponibilité, rapidité et financement », ajoute-t-il. Aujourd'hui, Longcat compte 4 personnes et deux axes de travail : l'industrie et le cinéma. Et quand on lui demande pourquoi Longcat, le chef d'entreprise répond avec sérieux : Chalon ! ●



... Benjamin Bernard (à gauche), ici avec ses collaborateurs, a choisi Chalon-sur-Saône pour implanter son entreprise, Longcat, entièrement dédiée au son.

## ••Emploi - formation

# 900 postes à pourvoir dans la métallurgie

Alerté par la filière de la métallurgie en Saône-et-Loire sur les difficultés à recruter des personnels qualifiés, le conseil régional contribue à la création d'une plate-forme. Sa mission : trouver et former 900 futurs salariés.

Alors que se profilent des départs massifs à la retraite et une reprise de l'activité dans la métallurgie en Saône-et-Loire, tous les acteurs de l'emploi et de la formation, l'Union des industries et des métiers de la métallurgie et les entreprises du pôle nucléaire bourguignon, dont AREVA, ont décidé d'un plan d'action pour répondre aux besoins des entreprises de Saône-et-Loire. Avec 53 000 salariés, soit 48 % des emplois de l'industrie en Bourgogne, cette filière est stratégique pour l'avenir économique de la région. Face à l'ampleur du défi à relever, le conseil régional et ses partenaires mettent en place une plateforme métallurgie, s'appuyant sur les compétences de tous - celles en matière d'emploi de

l'Etat, de formation professionnelle et d'apprentissage du conseil régional - et sur les moyens mis en œuvre par la branche pour la formation de ses salariés. Les objectifs de cette plate-forme : faire connaître les opportunités d'emploi et les métiers du secteur, identifier les personnes intéressées par ces carrières, les accompagner dans leur parcours vers ces métiers, organiser leur formation et les mettre en relation avec les entreprises qui recrutent.

le+web

Pour tout savoir sur la plate-forme ou sur la formation professionnelle, consultez le site : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)



... Acteurs de l'emploi et de la formation, Union des industries et des métiers de la métallurgie, industries du pôle nucléaire bourguignon, conseil général de Saône-et-Loire participent à la plate-forme initiée par le conseil régional.

## } ...Témoignages.....

L'AFPA de Montceau-les-Mines forme aux métiers de la métallurgie. Témoignages de David et Gérald, stagiaires, et de Philippe, formateur.

**David Pickel, en congé individuel de formation (CIF) à l'AFPA de Montceau-les-Mines**



« Chaudronnier de métier, j'entends développer des compétences dans un métier où la main d'œuvre se fait rare : celui de fraiseur. Un poste va se libérer dans l'entreprise Laurent, à Rigny-sur-Arroux où je travaille depuis neuf ans. Cette formation va me permettre d'être polyvalent et, je l'espère, de gagner plus. Ce qui me plaît dans ce métier, c'est la précision et la discipline qu'il demande. »

**Philippe Berthier, formateur à l'AFPA de Montceau-les-Mines**



« Une quinzaine de stagiaires sont inscrits en tuyauterie industrielle et nous avons désormais des candidats sur liste d'attente. Les entreprises sont demandeuses car l'âge moyen des tuyauteurs s'élève à 57 ans. Le métier est attractif et la mobilité qu'il exige se double d'un bon salaire - entre 11 et 12 euros de l'heure pour le débutant - sans compter les primes. »

**Gérald Lenoir, soudeur et stagiaire à l'AFPA**



« La technique de soudage à laquelle j'ai été formé n'est plus utilisée. D'où mon projet : me former à la tuyauterie, un métier complémentaire. L'autoformation, telle que la pratique l'AFPA, permet de passer plus vite sur les points du programme que l'on maîtrise. Grâce à cette nouvelle compétence, j'espère retrouver rapidement un emploi. »

## •• Réserve naturelle régionale

# Une première au Val Suzon

Le conseil régional peut désormais classer un site en réserve naturelle régionale. Le Val Suzon, au nord de Dijon, est candidat pour expérimenter la démarche.



...Ci-dessus, la Fontaine de Jouvence du parc du Val Suzon (Côte-d'Or). Ci-contre, cette jolie fleur porte le nom d'*Iberis Intermédiaire*.



 Le Val Suzon. Plus de 2 000 hectares de forêt aux portes de Dijon. Une importante diversité de milieux et d'espèces représentatifs de la Côte dijonnaise. Un site écologique majeur : 11 espèces botaniques protégées, une forte représentation de rapaces nicheurs et de

pics, etc. Un lieu aménagé pour la randonnée, le VTT et très fréquenté. Le Val Suzon va devenir la première réserve naturelle régionale de Bourgogne. Son classement par le conseil régional est à l'étude. La Région est en effet, depuis peu, compétente pour classer en réserve un site naturel

présentant un intérêt patrimonial, pour le caractère remarquable de ses milieux (prairie, forêt, pelouse, etc.), de sa faune, flore, ou de son sol. L'objectif n'est pas de créer « des sanctuaires de la nature » mais de réglementer les activités, la circulation des véhicules, et d'aménager l'accueil du public afin de préserver et valoriser la richesse de notre patrimoine.

### Une dizaine de sites candidats

Pour expérimenter cette nouvelle démarche, le conseil régional a sollicité les gestionnaires de milieux naturels – départements, ONF, Conservatoire des sites naturels bourguignons, Parc naturel régional du Morvan, etc. Une dizaine de sites ont été recensés, parmi lesquels le Val Suzon, les tourbières du Morvan ou encore les prairies inondables du Val-de-Saône à Ouroux-sur-Saône et Saint-Germain-du-Plain. Classifier un site est une démarche lourde qui nécessite notamment d'obtenir si possible l'accord des propriétaires des terrains, de définir les limites de la réserve, sa gestion, sa réglementation et les moyens de la faire respecter. Autant d'étapes qui peuvent prendre une ou deux années. ●

## •• Biodiversité

# Conserver les variétés anciennes d'arbres fruitiers

Afin de faire face à la disparition des vergers traditionnels, le conseil régional lance un appel à projets pour conserver les variétés fruitières locales qui font la richesse et l'identité de notre région.

 Préserver les espèces menacées et la diversité biologique tout en valorisant le patrimoine naturel, c'est l'objectif du plan biodiversité du conseil régional, adopté en juin 2006, qui s'est traduit par plusieurs appels à projets successifs. Après le bocage et les milieux humides, la Région lance un appel à projets sur les vergers conservatoires, « musées vivants de plein air » et lieux de préservation de la diversité des variétés fruitières cultivées dans notre région. Il permettra de soutenir des projets d'inventaires, des travaux pour sauvegarder des techniques traditionnelles, des projets de restauration et de



création de nouveaux vergers conservatoires, des actions de formation et de sensibilisation. ●

**Pour plus d'information :**  
[www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)



... Par son appel à projets, la Région veut préserver la diversité des vergers traditionnels.

*Un événement... une image*



# SEB : une exposition découverte de 150 ans d'histoire



A l'occasion des 150 ans du groupe SEB, le conseil régional lui consacre une exposition-rétrospective – des origines de la ferblanterie de Selongey, en Côte-d'or, à la naissance du leader mondial du petit équipement de la maison, présent dans 120 pays et employant 19 000 salariés. Les clés de sa réussite ? L'innovation avant tout !

Exposition  
du 7 au 25 juillet 2008,  
galerie François Mitterrand,  
à l'hôtel de Région  
17, bld de la Trémouille,  
à Dijon.

Plus d'information sur  
[www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)



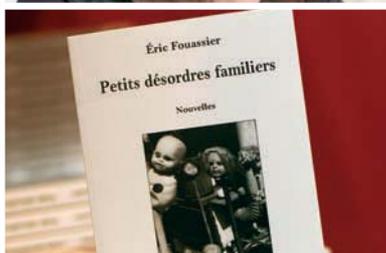
•• Culture

# La Région Bourgogne se met à la page

Qu'ils soient libraires indépendants ou éditeurs, les professionnels du livre en Bourgogne connaissent des difficultés. Le conseil régional a choisi d'agir à leurs côtés. Rencontre avec George Bassan, libraire à Auxerre, et deux éditeurs, la nivernaise Françoise Maho et le saône-et-loirien Laurent Arnaud.



... George Bassan, libraire à Auxerre et Françoise Maho, directrice des Éditions Findakly dans la Nièvre.



De l'aveu même de la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture, le libraire est le professionnel le plus mal rémunéré dans l'univers du commerce. Ajoutez à cela des problèmes conjoncturels et la situation devient vite préoccupante. George Bassan dirige la Librairie Obliques à Auxerre. Vice-présidente du Centre régional du livre (CRL), elle préside aussi l'Association des libraires indépendants de Bourgogne qui regroupe une trentaine de membres. Elle pointe péle-mêle « *les problèmes d'argent des Français, le manque de temps, les nouvelles technologies, voire un simple phénomène de mode* » pour expliquer

les difficultés que traverse le livre.

Dans ce contexte, pas facile non plus d'être éditeur en région. La concurrence est grande, la France a franchi, en 2007, le cap des 60 000 parutions par an.

## Soutiens aux professionnels

Il est d'autant plus difficile d'exister lorsqu'on est loin de Paris, loin des réseaux de diffusion et de distribution. Pourtant, après 25 années dans la capitale, c'est dans la Nièvre, à Suilly-la-Tour, que les Editions Findakly se sont installées. Spécialisée dans les civilisations asiatiques, Françoise Maho, la directrice, a trouvé là un local plus grand, tout en restant à portée de transport de Paris, les nouvelles technologies aidant au passage à réaliser un travail à distance efficace. Installé depuis deux ans seulement à Gibles, Laurent Arnaud lui ne peut pas encore vivre de l'édition. Il a dû conserver une activité plus rémunératrice. Soucieux de soutenir ces professionnels, le conseil régional de Bourgogne met en place toute une batterie d'aides (voir ci-contre). Même si elle regrette « *une certaine lourdeur administrative pour des petites structures* », Françoise Maho « *se réjouit de la démarche, et de voir ainsi la Bourgogne rejoindre des Régions très actives dans le soutien au livre* ». Comme elle, Laurent Arnaud y voit « *la possibilité de faire des tirages plus importants, de produire plus ou de baisser les coûts de revient* ». ●

## Laurent Arnaud : éditions d'Un noir si bleu



C'est l'histoire d'un rêve, celui de Laurent Arnaud. Passionné par les livres, voilà vingt ans qu'il songeait créer sa propre maison d'édition. Le rêve est devenu réalité en 2006. Les éditions d'Un noir si bleu ont vu le jour à Gibles, au sud de la Saône-et-Loire. Spécialisée dans les recueils de nouvelles en français, la maison publie à l'heure actuelle huit auteurs dont un Béninois et deux Bourguignons. <http://dnsb.chez-alice.fr/>

## Les aides aux librairies et éditeurs indépendants

En plus des soutiens économiques classiques (prêts, aides aux recrutements par exemple), le conseil régional a mis en place de nouveaux dispositifs pour accompagner la prise de risque économique des éditeurs indépendants. La Région a ainsi des aides à la publication (7 500 euros maximum) et à la traduction d'ouvrages (5 000 euros maximum). Elle a pris en compte les besoins des libraires avec des aides à l'acquisition d'équipements informatiques (4 000 euros), à l'enrichissement de leurs fonds (15 000 euros d'aide maximale), à l'achat de mobilier et l'aménagement de locaux (jusqu'à 20 000 euros) ou encore au déménagement (8 000 euros). Toutes ces aides sont cumulables.

Les conditions et les dossiers sont téléchargeables sur [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

•• Agriculture

# Le goût bourguignon à Paris

Grâce à l'appui du conseil régional, les filières fromagères et équine de Bourgogne ont été mises à l'honneur à l'occasion de l'édition 2008 du Salon international de l'agriculture.

Brillat Savarin, Chaource, Charolais, Epoisses, Mâconnais, Soumaintrain. A l'occasion du Salon de l'agriculture du 23 février au 2 mars dernier, l'accent a tout particulièrement été mis sur six fromages de légende qui participent au prestige gastronomique de la Bourgogne. Les amateurs ont pu découvrir les saveurs alliant naturellement fromages et vins de région et repartir avec, en main, la brochure réalisée par le conseil régional de Bourgogne, *Les fromages de Bourgogne vous font passer à table!* Ce petit livret explique l'origine et les spécificités de ces pâtes, molles ou plus fermes, et propose une

recette à partir de chacun des fromages. Les visiteurs ont pu déguster les nombreux produits de qualité des petites entreprises fermières et artisanales avant d'admirer les plus beaux spécimens de la filière équine bourguignonne.

**Le cheval à l'honneur**

Elle a, en effet, fait salon pour la première fois cette année grâce au Conseil du Cheval qui a présenté les pôles hippiques régionaux. Parmi les grands acteurs présents, on comptait la fédération régionale de tourisme équestre ainsi que le syndicat d'élevage du cheval de trait de l'Auxois. Ce der-

nier s'est tout particulièrement appliqué à mettre en avant les capacités d'adaptation de la race aux multiples activités modernes tout en montrant l'évolution génétique de celle-ci. Des démonstrations de tractions ont permis de montrer aux visiteurs l'importance de la place de cet animal dans le paysage agricole français. ●

**Pour recevoir la brochure :**  
*Les fromages de Bourgogne vous font passer à table!*  
**Appelez le 0800 888 111**  
(appel gratuit depuis un poste fixe),  
ou envoyez un message à  
**contact@cr-bourgogne.fr**



... François Patriat et Jacques Rebillat, vice-président du conseil régional, sont venus soutenir les producteurs présents au Salon de l'agriculture.



•• Apprentissage

# Être le meilleur dans son métier

Qui n'a jamais rêvé de devenir le soudeur le plus appliqué, le plus habile des maçons ou encore le cuisinier le plus reconnu, et tout cela au niveau mondial? C'est en tout cas chose possible dans le cadre des Olympiades des métiers, avec le conseil régional de Bourgogne qui apporte un soutien logistique et financier à cette opération de promotion de la formation professionnelle, supervisée par le comité français du Worldskills.

**Un parcours sans fausse note**

Tous les deux ans, plusieurs centaines de candidats de moins de 22 ans, représentant plus de 40 nations, ont l'occasion de promouvoir leurs savoir-faire, leurs métiers et les ensei-



... Les Olympiades des métiers : une compétition où chacun aura à cœur de donner le meilleur.

gnements reçus dans leurs centres de formation. D'abord sélectionnés au niveau régional, puis regroupés en équipes nationales, les jeunes concourent, devant un jury composé de professionnels et d'enseignants, pour devenir le meilleur de sa catégorie : technique, bâtiment, industrie, services et nouvelles tech-

nologies. Outre la volonté de défendre leurs couleurs nationales, il s'agit pour ces jeunes professionnels de montrer leur esprit d'équipe et leur capacité à gérer la pression de la compétition. Une fois la sélection régionale effectuée, l'équipe lauréate pourra poursuivre le défi lors de la sélection nationale de Lille, les 5, 6 et 7 février 2009. Souhaitons-lui de s'envoler ensuite pour la compétition mondiale de Calgary, au Canada, en septembre 2009. Avec un maître-mot : l'excellence. ●

**Qui peut participer aux Olympiades des métiers ?**

Toute personne âgée de 22 ans au plus dans l'année du concours international, c'est-à-dire né(e) après le 1<sup>er</sup> janvier 1987. Les candidats peuvent avoir le statut d'apprenti, de lycéen, d'étudiant, de salarié ou être demandeur d'emploi. Date limite d'inscription pour la Bourgogne : le 30 mai 2008.

**Contact :**  
conseil régional de Bourgogne  
Karine Joliot  
Tél. 03 80 44 37 46 -  
mèl : kjoliot@cr-bourgogne.fr  
Et tous les détails sur les Olympiades des métiers sur  
[www.worldskills-france.org](http://www.worldskills-france.org)

## •• Transport ferroviaire

# Les gares de Bourgogne font peau neuve

**Bâtiments repeints, signalétique améliorée, mobilier remplacé, abris à vélos installés, etc. : les gares de Bourgogne se modernisent. D'ici un an et demi, 100 % d'entre elles auront été rénovées.**

Pour autant, le conseil régional poursuit leur modernisation. 130 gares, à l'exception de celles de Migennes, Nevers, Dijon, Chalon-sur-Saône et Mâcon, classées gares nationales, sont concernées par le nouveau programme d'investissement. Les priorités du conseil régional : rendre accessible aux personnes à mobilité réduite une quarantaine de gares et points d'arrêt d'ici 2015 ; compléter les équipements des principales gares en les dotant d'abris à vélos couverts et sécurisés et de panneaux dynamiques pour une meilleure info trafic. ●



## •• Auxerre

### Des services en plus pour les voyageurs

▶ Avec la création du premier Point TER, la gare d'Auxerre expérimente une structure d'un nouveau genre. Son rôle : renseigner le voyageur, proposer une location de vélos et même de parapluies, etc. Après la rénovation de son parvis il y a trois ans, la gare s'est dotée d'un nouveau hall d'accueil et de guichets modernes. Le quai n°1 a été rehaussé pour une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite. ●

## •• Dijon et Nevers

### Nouvelles gares multimodales

▶ La gare dijonnaise s'est transformée en pôle des transports publics. Bus Divia, cars Transco, taxis, vélos, voitures sont présents sur le parvis depuis décembre dernier ; pour une plus grande rapidité et facilité des déplacements. Les travaux se poursuivent jusqu'à fin 2008, avec la rénovation du bâtiment voyageurs et l'extension du parking couvert sur trois niveaux.



La gare de Nevers regroupe désormais sur un même espace les différents modes de transports publics (trains, cars, bus) et individuels (vélos, taxis, voitures particulières). D'importants travaux ont permis d'améliorer l'accès en gare : aménagement d'un parc de stationnement longue durée et d'une voie dédiée aux bus, développement des voies piétonnes, etc. ●



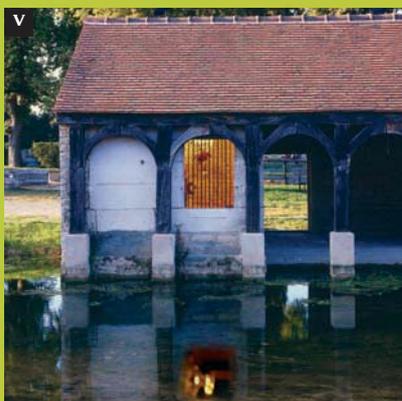
▶ Le bâtiment voyageurs de Tournus a été repeint, la salle d'attente dotée de bancs et panneaux d'affichage et la gare équipée d'un système de téléaffichage et de sonorisation. Cinq accroches à vélo et une trentaine de places de

## •• Tournus

### Des informations par téléaffichage

stationnement supplémentaires pour les voitures ont été mises à disposition. Le conseil régional et la SNCF étudient la possibilité d'aménager un stationnement vélo intérieur sécurisé et une autre aire pour se garer. ●

## Quand des citoyens passent commande à des artistes



**En Bourgogne, des citoyens ont pris l'initiative de commandes artistiques. Balade chez ces « nouveaux commanditaires ».**

Des commerçants et des élus qui souhaitent transformer une friche en place animée, une communauté de communes qui veut préserver et transmettre la mémoire du canal de Bourgogne, des habitants qui n'acceptent pas que l'entrée de leur village soit enlaidie par l'éclairage public... Ces Bourguignons ont partagé la même aventure, celle des « nouveaux commanditaires », lancée il y a vingt ans par La Fondation de France : la rencontre autour d'un projet artistique entre des citoyens, un artiste et un médiateur culturel, accompagnés par des partenaires publics et privés.

### Une quarantaine de projets en Bourgogne

Au départ, il y a une initiative d'une ou plusieurs personnes qui expriment une demande : comment penser autrement un lotissement, comment faire renaître un port fluvial, comment faire revivre les lavoirs, etc. Ces commanditaires

rencontrent un médiateur, personnalité indépendante et engagée dans l'art contemporain, qui les aide à préciser leur commande, les met en relation avec un artiste et réunit les financements nécessaires. Cette alchimie a donné naissance à une quarantaine de projets en Bourgogne. « *La mise en œuvre de cette procédure a permis de vérifier l'existence, dans la société, d'une réelle demande de création contemporaine, d'une capacité à assumer socialement l'expression de cette demande et la reconnaissance des formes artistiques actuelles* », souligne Xavier Douroux, co-directeur du Consortium à Dijon, qui participe à l'aventure des « nouveaux commanditaires ». Le résultat est souvent surprenant. ●

### Pour en savoir plus :

*Nouveaux commanditaires en Bourgogne* par Xavier Douroux, édité aux Presses du réel, [www.lespressesdureel.com](http://www.lespressesdureel.com)  
[www.nouveauxcommanditaires.com](http://www.nouveauxcommanditaires.com)

### I La halle du marché à Arnay-le-Duc.

Réalisation : Adelfo Scaranello et Marc Camille Chaimowicz.

### II Lavoirs de Bure-les-Templiers.

Réalisation : Liam Gillick.

### III Le circuit de lumières à Grancey-le-Château.

Réalisation : Véronique Joumard.

### IV le Centre d'interprétation du canal de Bourgogne à Pouilly-en-Auxois.

Réalisation : Shigeru Ban.

### V Lavoir de la rivière à Vanvey.

Réalisation : Annette Messenger.

### VI La maison de la danse à Cluny.

Réalisation : Patrick Berger et Jacques Anziutti.



# Jean-Claude Bouet, un bénévole engagé à SOS Amitié Dijon-Bourgogne

Depuis huit ans, Jean-Claude Bouet écoute les personnes en détresse qui composent le numéro de SOS Amitié. L'association recherche des bénévoles.

Jean-Claude Bouet assure, vingt heures par mois, des permanences téléphoniques à SOS Amitié. Angoisse, solitude, dépression, alcoolisme, violence, idées suicidaires..., nombreuses sont les souffrances auxquelles il faut faire face. Avec comme seule réponse, l'écoute. Une écoute anonyme très différente de l'écoute au quotidien. « Nous écoutons sans être directifs, sans juger, sans réagir ou montrer nos émotions, mais avec empathie. Face aux situations difficiles que nous entendons, nous devons être préparés », explique cet ancien directeur à la ville de Dijon, aujourd'hui à la retraite. C'est à la fin de sa carrière dans la fonction publique territoriale que Jean-Claude Bouet a

décidé de franchir le pas. Il a, pour sûr, la fibre sociale. Mais il possède aussi l'expérience de l'aide aux personnes en grande souffrance. « Mon travail dans les services sociaux m'a ouvert sur la misère du monde. » Pour autant, précise Jean-Claude Bouet, la trentaine d'écoutes à Dijon viennent d'horizons divers. « Nous ne sommes pas des professionnels, mais des bénévoles formés par des professionnels. » Car l'écoute est difficile, parfois déroutante, face à des cas désespérés. « L'écouter est parfois le seul lien, le dernier avec la personne. Souvent, on s'interroge : est-ce que je lui ai été utile? Est-elle encore en vie ? » Il faut être correctement formé. « Un bon équilibre est nécessaire. C'est pour-

quoi les bénévoles sont sélectionnés après un entretien avec un psychologue. Ils sont testés en formation, accompagnés lors de leurs premières écoutes et échangent ensuite régulièrement avec des psychologues sur leur pratique, précise Jean-Claude Bouet, ex-président de l'association. Nous serons prochainement trente-sept. Mais il faudrait être cinquante. L'association recherche des bénévoles. » Malgré les difficultés de l'écoute liées à la souffrance des personnes qui appellent, Jean-Claude Bouet ne renoncerait en rien à son engagement. ●

**SOS Amitié Dijon-Bourgogne**  
Maison des associations  
2, rue des Corroyeurs  
21068 Dijon cedex  
Tél : 03 80 67 15 15

## 15<sup>e</sup> Foire aux livres de SOS Amitié

Pour faire connaître l'association, SOS Amitié organise chaque année une foire aux livres à Dijon. La quinzième édition se déroulera du vendredi 28 au dimanche 30 novembre, salle Devosge. 25 000 ouvrages à petits prix seront vendus au profit de l'association. Plusieurs collectes de livres sont organisées. Si vous souhaitez faire don d'ouvrages, rendez-vous le 21 juin ou le 27 septembre à Dijon (salle Joliet, rue du docteur Chaussier). L'association peut aussi récupérer les livres à domicile.

**Pour tout renseignement :**  
Hélène Aubry,  
tél. 03 80 56 13 11.



Europe – Région

# *Emploi et compétitivité : des priorités partagées*

**Encore trop méconnue du public, l'Union européenne est pourtant un partenaire important des Régions. L'Europe et le conseil régional apportent leur financement à des projets qui contribuent à améliorer la compétitivité et l'emploi en Bourgogne.**

# 2007-2013 : la Région gère

Pour la période 2007-2013, le conseil régional de Bourgogne bénéficiera de près de 114 millions d'euros de l'emploi, la compétitivité de nos entreprises et la formation professionnelle des Bourguignons.

## Que financent les fonds européens gérés par le Conseil régional ?



**73,4 M€** **FEDER** ▶ Fonds européen de développement régional

**POUR SOUTENIR :**

- Les dispositifs économiques mis en place par le conseil régional en faveur des filières-clés, de la recherche et de l'innovation.
- Le développement des énergies renouvelables et des technologies propres dans les entreprises.
- Les projets d'infrastructures pour les technologies de l'information et de la communication.

**34,3 M€** **FSE** ▶ Fonds social européen

**POUR SOUTENIR :**

- L'apprentissage et l'alternance, la formation professionnelle, la formation à distance.
- Les contrats ressources du conseil régional.
- Les repreneurs et créateurs d'entreprises.

**5,37 M€** **FEADER** ▶ Fonds européen agricole pour le développement rural

**POUR SOUTENIR :**

- Les investissements de transformation à la ferme.
- La modernisation des chais.
- La certification à l'agriculture biologique.
- Les nouveaux équipements des industries agroalimentaires.

Le conseil régional entretient des relations étroites avec l'Union européenne. L'enjeu pour la Bourgogne est important : obtenir l'aide de l'Europe pour financer des projets d'envergure - comme la branche Est du TGV Rhin-Rhône - et pour permettre à nos entreprises, centres de recherche, organismes de formation, agriculteurs, etc. de bénéficier d'un soutien complémentaire de celui des collectivités - comme le conseil régional - pour leurs activités et investissements. L'Union européenne finance des projets bourguignons via trois fonds (FEDER, FSE et FEADER, voir encadré ci-contre). En effet, l'aide publique peut doubler avec l'intervention de l'Union européenne. Au-delà des financements apportés

pour le développement de notre région, l'enjeu est aussi de faire comprendre les défis à relever à l'échelle de l'Europe et de rapprocher l'Europe des citoyens.

Le conseil régional a souhaité gérer directement une partie des fonds européens attribués à la Bourgogne pour la période 2007-2013, suite à des négociations entre l'Etat et la Région : 40 % de la subvention FEDER allouée par la Bourgogne, 30 % pour le FSE et 6 % pour le FEADER.

### Des dispositifs régionaux renforcés

Ces financements vont à des actions sélectionnées et financées par le conseil régional. Ils viennent ainsi renforcer certains des dispositifs régionaux, jugés prioritaires

par l'Union européenne en matière de formation, d'environnement, de développement économique, d'innovation, d'agriculture, etc.

### Relais pour les citoyens et collectivités

Le conseil régional est un relais important de l'Union européenne en Bourgogne. Il a créé deux structures ouvertes au public : Dijon et Nevers, baptisées « Relais Europe direct Bourgogne » et une association à Bruxelles avec la Région Franche-Comté. Ces antennes informent sur les politiques et programmes européens, sur le fonctionnement des institutions communales, aident les citoyens à bénéficier des opportunités offertes par l'Europe, etc. (voir article page 19).●

# les fonds européens

européenne, lui permettant de renforcer son action pour développer

## Formation : priorité aux Bourguignons peu qualifiés

Par le biais du Fonds social européen, l'Union européenne soutient la politique de formation professionnelle et d'apprentissage du conseil régional.



••• Paule Buffy, du GRETA d'Avallon-Tonnerre, oriente les demandeurs d'emploi.

L'Europe donne la priorité à la formation professionnelle des Bourguignons, notamment des demandeurs d'emploi, ayant un faible niveau de qualification et/ou de plus de 45 ans. Elle cofinance des formations commandées par le conseil régional aux organismes, comme les formations à la création et reprise d'entreprise, les actions d'orientation professionnelle ou préparatoires à une formation de niveau CAP ou BEP. Au-delà des financements apportés pour le développement de notre région, l'enjeu est aussi de faire comprendre les défis à relever à l'échelle de l'Europe et de rapprocher l'Europe des citoyens.

### Des fonds européens gérés par le conseil régional

« Grâce au FSE, nous avons augmenté le nombre de formations, souligne Paule Buffy, du GRETA d'Avallon-Tonnerre. L'Europe a aidé en particulier les structures en milieu rural. Mais, pour 2007-2013, l'enveloppe du FSE est moins importante, l'Europe concentrant ses efforts sur les nouveaux Etats membres. » L'Union

participe aussi aux Contrats ressources, mis en place par le conseil régional, pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes de 18 à 26 ans : une formation rémunérée de huit mois dans une entreprise qui s'engage à favoriser l'embauche du jeune. Elle contribue enfin au développement de l'apprentissage. ●

## Développement économique : aider les filières-clés

Par le biais du FEDER, l'Union européenne finance les dispositifs économiques mis en place par le conseil régional en faveur des filières-clés, et particulièrement des projets de recherche et d'innovation. La priorité n'est plus au soutien aux zones en retard de développement. Pour la période 2007-2013, l'Union européenne concentre son aide en faveur des pôles de compétitivité VIAGORA (goût, nutrition, santé) et nucléaire, ainsi que des pôles d'excellence et des

## 2 questions à François Patriat, président du conseil régional



### Quels changements apportent les nouveaux fonds européens 2007-2013 ?

Pour la Bourgogne, la nouvelle programmation signifie d'abord une diminution des fonds européens : pour le FEDER et le FSE, nous passons de 356 M€ sur la période 2000-2006 à 290,5 M€ du fait du manque d'ambitions européennes des gouvernements français et britannique. Pour le FSE, la priorité sur l'emploi est maintenue. Pour le FEDER, les financements européens sont concentrés sur l'innovation, la recherche et l'environnement. De plus, avec la fin du zonage, toute la Bourgogne est concernée, alors que précédemment la Nièvre et la Saône-et-Loire étaient les principales bénéficiaires.

### Pourquoi le conseil régional a-t-il souhaité gérer une partie de ces fonds ?

Gérer des fonds européens présente un triple intérêt pour la Région. D'abord, suite à la concertation avec l'Etat et les acteurs locaux, nous avons pu définir quels dispositifs du conseil régional pourront faire l'objet d'une aide européenne d'ici 2013. Les crédits du FEDER et du FSE sont intégrés dans le budget de la Région, augmentant ainsi les moyens de nos politiques propres en faveur de la compétitivité et de l'emploi. Ensuite, c'est le conseil régional qui octroie désormais une partie des fonds FEDER et FSE. Enfin, gérer des fonds européens améliore nos procédures de gestion, et implique davantage de transparence et d'évaluation. Le porteur de projet a aussi tout à y gagner : il peut bénéficier d'une aide de l'Europe et de la Région, et cela sans effectuer de démarches administratives supplémentaires, puisqu'il existe désormais un guichet unique, le conseil régional, et un seul dossier à constituer. ●



# Premiers soutiens Région/Europe

## Trois projets à l'étude

Pour la nouvelle période 2007-2013, l'Union européenne et le conseil régional ont fixé les priorités communes de leur intervention en matière économique, sociale et agricole. Zoom sur trois projets dans le domaine de la viticulture, des transports publics et de la valorisation des déchets automobile.

### •• Viticulture

## Moderniser les exploitations

Le conseil régional, avec l'aide du FEADER, a décidé d'aider les viticulteurs à moderniser

leur exploitation. Christophe et Franck Perraton, viticulteurs à Chaintré, vont être les premiers à bénéficier de leur soutien. « Cette aide nous permettra d'investir dans un nouveau pressoir pneumatique. Ce qui n'aurait pas été envisageable dans l'immédiat, car nous devons faire face à de lourds investissements, suite à la reprise de l'exploitation

familiale en 2004, souligne Christophe. Grâce à cet équipement, nous allons encore améliorer la qualité de



••• Les frères Perraton, viticulteurs à Chaintré.

nos Pouilly-Fuissé et Mâcon. Nous cherchons en effet à vendanger quand les raisins sont très mûrs, pour obtenir des moûts de qualité, ce qui implique de presser rapidement et donc d'être équipé de plus gros pressoirs. Cet investissement va nous permettre de travailler avec moins de stress et de fatigue. »

L'exploitation va aussi s'équiper d'un système de récupération des eaux de pluie. ●

### •• Transports

## Faciliter

## les déplacements des Bourguignons



••• L'avenir n'est plus au billet "papier"

### •• Valorisation des déchets

## Premier centre européen pour les véhicules hors d'usage

Acycléa construit à Saint-Apollinaire le premier centre européen de valorisation des véhicules hors d'usage, un site pilote qui devrait être prochainement cofinancé par les collectivités et le FEDER, dans le cadre du dispositif

régional Prométhée. Ce centre sera le seul en France à posséder les deux agréments démolisseur et broyeur, et à traiter ces véhicules sur un même site, de leur dépollution à leur broyage, en passant par leur déconstruction et la valorisation de

leurs matériaux. Acycléa anticipe ainsi la réglementation qui fixe à 2015 l'obligation de leur recyclage à 95 %. « Notre objectif est d'être pour la Bourgogne et la Franche-Comté le centre de référence, souligne Thierry Desarbres, directeur. Nous envisageons un développement important : un chiffre d'affaires en forte augmentation et la création de 25 emplois sur deux ans. Face à l'investissement (5,4 M€), le soutien public est important : 12 % sont apportés par les collectivités, le restant étant financé par l'établissement public Oséo, en partenariat avec la Banque populaire et la Société générale. » ●



••• Thierry Desarbres, directeur d'Acycléa, construit un site pilote pour traiter les véhicules usagés.

Faciliter le passage des voyageurs d'un mode de transport public à l'autre (bus, train, car, voiture, vélo) est un objectif partagé du conseil régional et de l'Union européenne. Le FEDER pourra accompagner la Région et ses partenaires en charge des transports (départements, agglomérations) dans leur projet billettique. La billettique substitue le titre de transport « papier » à un titre de transport « intelligent ». La finalité est de permettre au voyageur de se déplacer avec ce support unique d'un réseau à un autre, et de bénéficier de services associés. Pour les collectivités, c'est un outil très utile pour mieux connaître les déplacements sur leurs réseaux et développer les tarifs multi-réseaux. Une étude est en cours en Bourgogne. ●

# Rapprocher l'Europe des citoyens

## Des relais d'information sur l'Europe

Pour faciliter l'accès de tous à l'information européenne, le conseil régional a mis en place deux Relais Europe direct Bourgogne à Dijon et Nevers.

Depuis 2005, les deux centres d'information et de documentation sur l'Europe, labellisés par la Commission européenne, mettent à la disposition du public des publications gratuites sur l'Union européenne, un fonds documentaire sur les institutions, les politiques et les programmes communautaires ainsi qu'un espace multimédia pour consulter les sites institutionnels européens. Les Relais Europe direct Bourgogne sortent aussi de leurs murs. Avec l'opération « L'Europe au lycée », ils sensibilisent les lycéens sur les grandes étapes de la construction européenne, l'élargissement, les institutions européennes et l'Europe au quotidien.



••• Les Relais Europe direct Bourgogne, ici celui de Nevers, délivrent une information à destination du grand public. Le kiosque Europe du CRDP (à droite) propose, quant à lui, une documentation pratique aux enseignants.

**Faire circuler l'information**  
 Pour aider les enseignants, ils ont installé début 2008 des kiosques Europe au sein des quatre médiathèques départementales du Centre régional de documentation pédagogique, en complément du kiosque virtuel <http://crdp.ac-dijon.fr/dossiers/europe/index.htm>. Les CD des chroniques européennes enregistrées avec radio Dijon Campus

en 2006 et 2007 leur seront aussi prochainement adressés. En partenariat avec Sciences Po Paris à Dijon, le Relais Europe direct de Dijon a mis en place un cycle de conférences. Ces « rendez-vous avec l'Europe » se concentreront, en 2008, sur la présidence française de l'Union européenne qui débute le 1<sup>er</sup> juillet. ●

**Relais Europe direct Bourgogne**  
 37, bld de la Trémouille  
 21000 Dijon  
 Tél : 03 80 30 67 88  
 &  
 22, av. Pierre Bérégovoy  
 BP 60742  
 58007 Nevers cedex  
 Tél : 03 86 93 90 08

**en bref**

> **Une représentation à Bruxelles**

La Bourgogne dispose d'une représentation, avec la Franche-Comté, à Bruxelles. Cette association est l'interface entre les institutions européennes et les adhérents des deux régions : conseils régionaux, communautés d'agglomération, conseils généraux, villes. Son rôle : former au fonctionnement communautaire, informer sur les opportunités de financement liées aux politiques européennes, accompagner les échanges entre élus de Bourgogne et représentants européens ainsi que les porteurs de projets pour leurs demandes de subvention auprès de la Commission européenne.

### ...Témoignages

**Sophie Boulay, enseignante au lycée Niepce de Chalon-sur-Saône**  
 « L'Europe est un sujet complexe et en mouvement, pour lequel les enseignants ne disposent pas de tous les matériels adaptés. *Europe direct* propose une présentation rapide, claire, actualisée par un spécialiste. Nous souhaitons compléter cette collaboration par une intervention sur les possibilités de mobilité offertes aux jeunes et une visite à Strasbourg ou Bruxelles. »

**Marielle Hirsinger, enseignante à l'IUT de Dijon**  
 « Europe direct donne aux étudiants une meilleure compréhension du fonctionnement de l'Union. Il apporte un éclairage sur l'actualité : implications du nouveau Traité, perspectives d'élargissement. Les interventions sont concrètes, étayées d'exemples. Le relais aide aussi nos étudiants, qui partent de plus en plus se former à l'étranger, à préparer leur départ. »

**Philippe Rataf, directeur adjoint du Centre régional de documentation pédagogique**  
 « Les kiosques, installés dans les quatre médiathèques du réseau CDDP-CRDP, doivent permettre aux enseignants de consulter la documentation mise à disposition par Europe Direct, avant de la commander gratuitement en grand nombre pour des projets pédagogiques. Les documents sont adaptés aux programmes de l'école, du collège et du lycée. »

## •• Lycées

# Quand les lycéens gèrent leur budget

Pour la première fois cette année, dix établissements ont été retenus pour expérimenter le budget participatif des lycées (BPL). Une enveloppe, accordée par le conseil régional aux lycées, que gèrent les élèves. Le but : financer les projets qui leur tiennent à cœur.

## Tout commence par la consultation

Cent cinquante : c'est le nombre de propositions que les membres du Conseil de la vie lycéenne (CVL), élargi à un groupe très impliqué dans la vie de l'établissement, ont récolté, au lycée François-Mitterrand de Château-Chinon, lorsqu'ils ont consulté leurs camarades. « Nous avons déposé une boîte à idées à la maison des lycéens, pendant 15 jours, explique Catherine Vadrot, élève de terminale. Mais surtout, nous avons fait le tour des études, le soir, pour récolter les idées des uns et des autres. Au total, 85% des élèves ont été consultés. »

### Un avis autorisé

Cette forte mobilisation montre l'intérêt que les élèves portent au budget participatif des lycées, expérimenté cette année dans dix établissements bourguignons. Il est vrai que c'est bien la première fois qu'on leur demande leur avis sur les investissements et les projets qu'ils aimeraient voir financés. Au finish, cependant, ce sont bien les membres des CVL qui ont arrêté la liste des projets prioritaires. « Beaucoup se recoupaient et il n'a pas été difficile de trouver des points de connexion », indique José André, proviseur (par intérim) au lycée Anna-Judic de Semur-en-Auxois. « Les projets retenus se sont imposés d'eux-mêmes,

précise de son côté David Peyreton, conseiller principal d'éducation (CPE) à Château-Chinon, ce sont ceux que nous avons déjà touchés du doigt auparavant mais que nous n'avions pas pu réaliser, faute de moyens. »

« Pour chaque projet, nous avons fait des recherches pour connaître les coûts », précise également Nordine Boubarrada, élève dans ce lycée, où seuls les projets financièrement raisonnables ont pour l'instant été retenus. Dans tous les établissements, les membres du CVL ont eu à cœur d'associer le plus largement possible l'ensemble de la communauté.

### De larges consultations

« Nous avons, d'emblée, travaillé sur la méthodologie, explique ainsi Daniel Candioto, CPE au lycée Cassin de Mâcon. Car la question de la légitimité des projets s'est vite posée, si seuls les membres du CVL avaient droit de parole. » Ici, comme dans la plupart des lycées, les délégués de classe ont été sollicités. Ils ont informé leurs camarades, durant les cours dispensés par leur professeur principal, des possibilités qu'offrait cette enveloppe, afin de recueillir les propositions. À Mâcon, les 120 délégués de



••• Aux lycées Anna-Judic à Semur-en-Auxois, Léon-Blum au Creusot, chacun travaille à la création d'un projet d'établissement fédérateur.

classe ont eu un rôle moteur puisque ce sont eux qui ont travaillé à sélectionner les idées qui pouvaient déboucher sur un véritable projet d'établissement. Des commissions de travail ont ensuite été constituées, ouvertes à tous les élèves de l'établissement, que le CVL a informés par voie d'affichage. À Château-Chinon, Philippe Gauthé, agent d'entretien, a donné son avis technique. Mais ce sont bien les lycéens qui ont fait les demandes de devis quand ils ne sont pas eux-mêmes impliqués dans la réalisation des travaux. Autre vertu, souligne Élisabeth Gourlier, professeur d'éducation socio-culturelle au lycée agricole de Fontaines, « ce projet a créé du lien dans le lycée en amenant des jeunes, qui ne font pas les mêmes études, qui n'ont pas les mêmes aspirations, à travailler ensemble ». ●

le + web

Découvrez en ligne les deux vidéos réalisées au lycée René-Cassin, à Mâcon, dans le cadre du budget participatif sur [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)



••• Quelques-uns des projets réalisés, comme le jeu d'échecs géant du lycée de Château-Chinon (à gauche) et celui de l'artiste Sylvain, venu « réveiller les murs » du lycée de Fontaines (ci-dessus).

## Une quarantaine de projets retenus

« Un jacuzzi »... Si les idées les plus farfelues ont vite été écartées, les arbitrages ont parfois été difficiles, pour les élèves impliqués dans la mise en œuvre du budget participatif des lycées. Ils ont pourtant respecté le calendrier, pour arrêter fin décembre la liste des souhaits les plus pertinents avancés par les élèves. Trois grands types de projets ont émergé qui touchent aux aménagements extérieurs, à la réfection des lieux de vie et à la réalisation d'actions pédagogiques et/ou culturelles.

### Le plein d'idées

Et ici, les élèves, avec les CPE et les enseignants volontaires, ont fait preuve d'imagination. Au lycée Anna-Judic de Semur-en-Auxois, ils ont souhaité, outre l'achat d'instruments pour constituer des ateliers musicaux, monter un club ciné. L'ambition : organiser une à deux séances par mois – avec un travail préparatoire ou l'organisation d'un débat autour du film projeté.

Au lycée de Fontaines, c'est la réfection du foyer qui s'est transformée en projet à mi-chemin entre culture et pédagogie. L'idée de départ : « *que les élèves se réapproprient ce lieu de vie, un peu morne, sans activités et donc peu fréquenté* », précise le proviseur. Un artiste, Sylvain, est venu

une semaine en résidence dans l'établissement pour réaliser, avec les élèves, deux graffs qui ont réveillé les murs. Un bar a été inauguré. Mais pas n'importe quel bar : « *Il sert des boissons achetées dans le circuit du commerce équitable* », précise Valentin. Les élèves de terminale BEPA se sont organisés, dans le cadre de leur PUS (projet d'utilité sociale), pour trouver un fournisseur (en l'occurrence l'association Solidarité-Terre) et pour assurer la continuité du service. Enfin, entre autres investissements, la salle voisine, où se réunit le club communication, devrait être équipée du matériel informatique et vidéo nécessaire à la production de supports d'information – comme « *une revue de presse, en complément au Fontaines Hebdo, où l'on ne trouve que l'actualité du lycée* », précise Maxime.

### Le développement durable a la cote

Signe des temps, comme à Fontaines, le lycée Léon-Blum au Creusot a souhaité intégrer la problématique du développement durable dans le choix des projets. Le local pour les deux-roues, que les élèves du lycée, avec les professeurs d'atelier, pourraient concevoir, devrait être équipé de panneaux solaires afin d'en assurer l'éclairage. Au lycée Cassin de Mâcon, une semaine dédiée à

l'écologie a été organisée, en avril. « *Des intervenants sont venus parler changement climatique, préservation de l'eau...*, précise Daniel Candioto, CPE. Plus concrètement, des équipes ont nettoyé les bords de la Saône tandis que certaines classes ont visité, par exemple, la station de traitement des déchets. » À Château-Chinon, les lycéens ont souhaité améliorer le cadre de vie, en aménageant un bassin et un jeu d'échecs géant à l'extérieur, et en rénovant le foyer. Idem au lycée Vauban, à Auxerre, où le foyer figure parmi les priorités... ●

### Quetigny double la mise

À Quetigny, les élèves du lycée Olivier-de-Serres ont souhaité l'aménagement de trois zones de détente – avec notamment tables de ping-pong, bancs et abris. Mais, « *afin de donner plus d'ampleur à la démarche du conseil régional et une bonne marge de manœuvre aux élèves, le conseil d'administration a fait le choix de doubler la somme allouée aux élèves* », indique Jérôme Fontaine, CPE. Du coup, une nouvelle consultation vient d'être lancée, car le budget des élèves atteint désormais près de 35 000 €...

•• Événement  
littéraire  
**Festival  
du Mot  
à La Charité-  
sur-Loire**

➤ Avec sa quinzaine de libraires et professionnels du livre, La Charité-sur-Loire est officiellement ville du livre depuis 2000. Grâce au festival créé en 2005, elle devient aussi ville du mot. « *Essayer de faire en sorte que les mots soient sur la sellette de façon pétillante* » est l'objectif que s'est fixé Valérie Moy, administratrice de l'association Mot-et-Mots. Au



•• Un programme plein de promesses attend cette année encore les visiteurs du Festival du Mot.

coin de chaque rue, découvrez, pendant cinq jours, soixante-quinze manifestations surprenantes. De façon ludique ou plus sérieuse, les mots se déclinent à travers la musique, la poésie, le slam, des improvisations théâtrales ou encore des conférences. Au-delà de ces cinq journées de fête, des actions sont menées sur le terrain en direction des écoles de La

Charité, collèges et lycée du Pays Bourgogne Nivernaise et de Nevers, mais aussi du CHS. Pour exemple, 400 enfants charitois adoptent un mot et défilent en ville avec fierté. « *Le financement régional de ce festival qui draine 8 000 visiteurs est assuré par une convention de développement culturel, une des premières, signée entre la ville de La Charité et le conseil régional. Il alloue, pour trois ans, une subvention de 25 000 euros par an, ce qui en fait le principal partenaire public du Festival du Mot après la ville de La Charité* » explique Luc Jolivel, chef de projet patrimoine. ●

**Le programme complet sur**  
[www.festivaldumot.fr](http://www.festivaldumot.fr)

•• **FRAC Bourgogne**

**A la découverte de l'art**

Faire connaître et comprendre l'art contemporain : tel est le credo du Fonds régional depuis 1983, de mettre à disposition d'amateurs, éclairés ou non, une impres-

➤ L'art contemporain nécessite de posséder quelques notions afin de comprendre le message de l'artiste et d'en apprécier tout le talent. Dans cette optique, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) propose, gratuitement et quotidiennement, des visites guidées pour découvrir ses acquisitions. Le personnel prête, pour l'occasion, son œil averti sur une collection de quelque 700 œuvres : peintures, sculptures, installations, photographies, vidéos... Si l'on parle de fonds régional, « *cela ne veut pas dire limité à la région* », poursuit Eva Gonzalez Sancho, directrice. Le FRAC accueille, en effet, aussi bien des œuvres et des artistes du Brésil, de Norvège, d'Ecosse, que des Etats-Unis.

**Sensibiliser d'abord**

Il a comme mission première de sensibiliser un public à découvrir ce qu'il ne connaît pas ou peu. D'où l'intérêt de multiplier les lieux de diffusion. « *Véritables collections en mouvement, le Frac Bourgogne ne possède pas de lieu permanent pour montrer la collection. C'est à travers des expositions temporaires, à Dijon et dans les quatre départements bourguignons, que les œuvres peuvent être vues* », comme l'explique la directrice.

**Transmettre ensuite**

L'institution prend ainsi régulièrement contact avec le monde enseignant pour dispenser des formations et des stages d'approche de l'art contemporain. « *Nous intervenons dans les établissements scolaires, mais aussi dans les prisons, les hôpi-*

*taux, et, bien sûr d'autres institutions culturelles, pour développer le regard des gens, avance Eva Gonzalez*



# Contemporain

Contemporain (FRAC) Bourgogne, qui se fait fort, de la collection d'œuvres venues du monde entier.

« Car l'art permet de nous évader, et surtout de mieux appréhender notre réalité. »

## Une aide substantielle

Outre la subvention de 280 000 euros liée au fonctionnement de l'établissement, le conseil régional de Bourgogne octroie, chaque année, une aide de près de 80 000 euros au FRAC pour acheter, restaurer, assurer ou transporter la production. Une fois choisies par un comité technique d'experts, en fonction d'axes prédéfinis avec le président du conseil d'administration et la directrice, les acquisitions sont



© Frédéric Buisson

© NATURAïa. Collections sans frontières

••• A gauche : « Play the story », exposition de Matthew Buckingham, jusqu'au 17 mai 2008. A droite : « Maquette » de Didier Marcel. Au centre, « Gathering », une œuvre de Daniel Firman.

disposées dans la salle d'exposition ou bien voyagent dans un but, purement pédagogique, de diffusion et de transmission. « Une mission qui se révèle au final payante et très gratifiante », se réjouit Eva

Gonzalez Sancho. Notons que l'ensemble des FRAC français totalisent près de 33 000 œuvres, soit « la collection d'art contemporain la plus importante au monde », conclut la directrice du FRAC. ●

## •• Nature en fête Joie, eaux, anniversaire !

➤ Cette année 2008 sera l'occasion de célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la création du lac des Settons, l'un des grands lacs du Morvan et certainement le plus connu de la Nièvre, en plein cœur de la Bourgogne. Situé dans un environnement préservé, à 600 mètres d'altitude et entouré de bois de sapins et de mélèzes, le lac des Settons voit ses eaux retenues par une digue de granit unique en France. Entièrement artificiel, et initialement créé en 1858 pour le flottage du bois et l'approvisionnement de Paris par l'Yonne et la Cure, il fait aujourd'hui le bonheur des amoureux de la pêche et des passionnés d'activités nautiques. Étendu sur les 360 hectares d'une large vallée en pleine montagne, son périmètre dépasse les 13 km. C'est dans ce cadre géographique exceptionnel que deux

îles émergent des eaux. Un atout de toute beauté qui en fait un lieu extrêmement fréquenté en été. Ainsi, tous les ans, ce sont près de 300 000 visiteurs qui viennent agréablement fouler son rivage. Pour ses 150 ans, un programme d'activités des plus attrayants vous sera proposé, pensé autour de trois dates clé du lac : la fête d'anniversaire, la fête du lac et la fête du barrage. Les festivités ont débuté avec la course de vélo en avril et c'est le 16 mai que sonnera officiellement leur lancement. Premier Challenge international de pêche à la carpe de nuit, méchouis, fête du nautisme ou de la musique, triathlon ou encore concours de pétanques, tout le monde y trouvera son compte. ●



© ADT 58

••• Le lac des Settons est l'un des joyaux du Morvan.

**Pour plus de renseignements :** s'adresser à l'association des 150 ans du lac des Settons au 06.31.61.07.50 ou consulter [www.lessettons.com](http://www.lessettons.com)

## •• Équipements sportifs

Le conseil régional soutient la création et l'aménagement d'équipements sportifs performants pour renforcer l'attractivité des territoires et accompagner la pratique de haut niveau. Zooms sur quatre réalisations.

### De nouveaux vestiaires servis sur un plateau

Les vestiaires étaient devenus bien vétustes sur le plateau sportif de la commune de Saint-Bris-le-Vineux (Yonne). L'aide régionale de 152 400 euros a permis la remise aux normes des locaux, notamment au niveau des sanitaires et de l'électricité pour assurer une meilleure sécurité. L'inauguration de ces équipements neufs a eu lieu le 29 février dernier, en présence de Safia Otokoré, ancienne championne d'athlétisme, et conseillère régionale en charge du sport. Les 110 inscrits de



••• Architecture métallique moderne pour les nouveaux vestiaires du plateau sportif de Saint-Bris-le-Vineux (Yonne).

l'Alliance sportive des environs pourront également profiter dès 2009 d'un nouveau terrain

d'entraînement, ainsi que d'un terrain multisports destinés à la pratique de sports collectifs. ●

### 100 % mangeurs de sable

15 jours de travaux, des subventions de la Région de 7 940 € pour l'aménagement de la structure mise à disposition par la Ville de Dijon et de 6 000 € pour le chauffage auront permis à l'unique terrain couvert de beach-volley de France de voir le jour. « La Bourgogne devient ainsi une exception à l'échelle nationale et recrée une dynamique autour d'une

activité sportive innovante », se réjouit Fabrice Charchaude, président de l'association « Beach Sport Dijon ». Les mangeurs de sable affluent chaque semaine et tout au long des vacances pour s'adonner à leur passion sur un sable fin labellisé par la fédération internationale de beach-volley.

**Renseignements sur le site** [www.beachvolley.asso.fr](http://www.beachvolley.asso.fr) ●



••• Aménagement d'un terrain couvert de beach-volley au Parc de la Toison d'Or, à Dijon (Côte-d'Or).



••• A Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), nouvel éclairage pour le stade des Alouettes.

### Un nouvel éclairage

Le stade des Alouettes de la ville de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) va se doter d'ici à la fin 2008 d'un nouvel éclairage, aux normes en vigueur pour l'homologation en ligue 2. Le terrain de football va aussi être aménagé en gazon synthétique, à la demande de la Fédération française de football. La Région contribue à hauteur de 15% pour l'éclairage et 30% pour le gazon, soit un montant total de 152 400 euros. Les bons résultats de Montceau-les-Mines de l'an passé y seraient-ils pour quelque chose ? ●



••• Un chauffage par panneaux solaires pour la piscine de Saint-Benin-d'Azy dans la Nièvre.

### La piscine de Saint-Benin-d'Azy se refait une beauté

Grâce à une aide régionale de 36 200 euros allouée en 2006, la ville de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre) a pu effectuer une remise aux normes de sa piscine municipale, conçue en 1968. Les travaux, achevés en juin dernier,

ont concerné l'accès aux vestiaires, ainsi que le chauffage qui s'effectue désormais par panneaux solaires pour l'eau sanitaire mais aussi pour la piscine elle-même. Les bassins d'infiltration et les plages avaient déjà été rénovés en 2000. ●



**Juin  
2008**

**06/06/08****Concours « Un des meilleurs apprentis »**

Cérémonie de remise des diplômes et des prix aux lauréats du concours régional « Un des meilleurs apprentis » au conseil régional de Bourgogne.

**09/06/08****Concours général agricole**

200 lauréats bourguignons du concours général agricole, primés lors du Salon international de l'agriculture, recevront leur titre au conseil régional de Bourgogne.

**11/06/08****Conférence annuelle des partenaires du transport public**

La 3<sup>e</sup> conférence régionale réunit tous les partenaires du transport public de Bourgogne sous l'égide du vice-président du conseil régional chargé des transports ferroviaires. Cette instance est consultée sur les politiques tarifaires, l'offre de services, leur qualité ou encore l'intermodalité.

**30/06/08****Séance plénière du conseil régional**

La séance plénière du conseil régional de Bourgogne est consacrée au budget supplémentaire. Elle est ouverte au public. Pour retrouver tous les débats filmés : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

**Comités de lignes**

Le conseil régional a mis en place huit comités de lignes TER Bourgogne, réunissant la SNCF, les associations d'usagers du train, les voyageurs, les élus, les représentants des collèges et lycées, les associations de parents d'élèves. Son objectif : adapter l'offre de transport aux besoins des voyageurs bourguignons. N'hésitez pas à y participer !

• **27 mai 2008, 18h00**, au conseil régional de Bourgogne, comité de ligne de l'Etoile dijonnaise

Vous pouvez consulter les comptes-rendus des comités de lignes sur :

[www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr),  
rubrique espace TER.

**Appels à projets en cours**

Avec les appels à projets, le conseil régional de Bourgogne souhaite soutenir et encourager des initiatives particulières émanant de citoyens, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales. Le principe est simple, la Région lance un appel à projets sur une thématique, un jury dédié examine les dossiers déposés et sélectionne ceux qui correspondent au cahier des charges. Voici

l'appel à projets en cours :

● **Appel à projets Solidarité internationale et développement.**

**Date limite de dépôt des candidatures : 27 juin 2008.**

Depuis 2005, la Région développe une politique volontariste en matière de solidarité internationale. Pour la troisième année, elle lance un appel à pro-

jets pour soutenir des actions de solidarité internationale menées dans les pays en développement ainsi que des projets d'éducation au développement et de promotion de la francophonie en Bourgogne.

Vous êtes une association, une collectivité territoriale ou un établissement public bourguignons ? Vous avez un projet de solidarité internationale ?

Vous pouvez déposer ce projet auprès de la Région, sous certaines conditions, en particulier celle de présenter un intérêt local pour la population et le territoire bourguignons.

**Contact : Direction Europe, internationale et coopération décentralisée.**  
**Tel : 03.80.44.33.68**

**La Région  
à votre service**

Directeur général des services : Didier Paris

Directrice de cabinet : Ermelina Debacq

Pour tout renseignement :

 **N° Vert 0 800 888 111**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

[contact@cr-bourgogne.fr](mailto:contact@cr-bourgogne.fr)

**► Pôle développement**

*Gérard Speranza*

**Économie, économie sociale et solidaire, tourisme**

*Olivier Ritz*

**Mutations économiques et développement des compétences**

*Marie-Claire Quiers*

**Apprentissage, formation professionnelle et emploi**

*Gérard Speranza*

**Agriculture et développement rural**

*Isabelle Yverneau*

**Recherche et enseignement supérieur**

*Géraldine Harly*

**► Pôle éducation et culture**

*Guillaume Dumay*

**Lycées et formation initiale**

*Christine Mercier*

**Culture, patrimoine, sport et jeunesse**

*Eveline Goguey*

**Direction technique**

*Xavier Lavoisier*

**► Pôle réseaux, territoires et coopérations**

*Philippe Bellec*

**Aménagement du territoire et habitat**

*Sophie Valdenaire*

**Transports et infrastructures**

*Denis Gamard*

**Environnement et développement durable**

*Benoît Ducret*

**Europe, international et coopération décentralisée**

*Georges Waszkiel*

**► Pôle ressources et moyens**

*Daniel Decaux*

**Affaires financières**

*Nicolas Hesse*

**Ressources humaines**

*Céline Granier*

**Marchés publics**

*Florence Trinh*

**Assemblées**

*Françoise Ginet*

**Moyens généraux**

*Richard Bozon*

**Systèmes d'information**

*Raoul Reis*

**► Information et communication**

*Catherine Fournier*

*Pour vous rendre au conseil régional :*

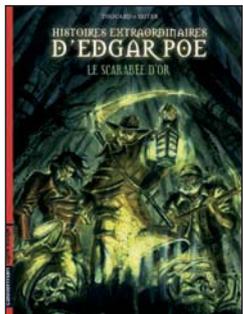
**Hôtel de Région à Dijon** – 17, boulevard de la Trémouille – tél. : 03 80 44 33 00

**Antenne de Nevers** – 22, avenue Pierre Bérégovoy – tél. : 03 86 93 90 05

**Antenne de Mâcon** – 19, place Genevès – tél. : 03 85 21 14 12

**Antenne de Sens** – 30, place Victor Hugo – tél. : 03 86 95 25 08

## À lire

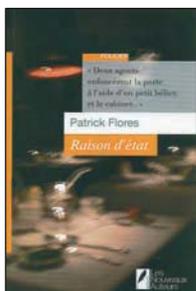


### Le scarabée d'Or

Caroline du sud, vers 1845. Deux gentlemen, William Wilson et Edgar Legrand sont des amis de longue date. Les deux hommes vivent à Charleston où ils passent leur temps à jouer aux cartes et à tenir compagnie à la jolie Kitty. Jusqu'au jour où Edgar trouve sur une plage un extraordinaire scarabée

doré. A partir de ce moment, le comportement d'Edgar devient de plus en plus étrange. Il va alors entraîner son ami William dans une incroyable chasse au trésor.

Par Jean-Louis Thouard et Roger Seiter. Editions Casterman, 9€50. En vente en librairie.

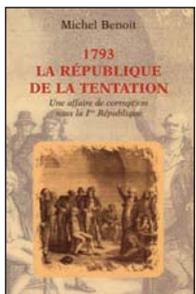


### Raison d'état

Nadia, jeune journaliste talentueuse se trouve plongée au cœur d'un complot diplomatique international. Dans sa quête de vérité et pour déjouer le plan de ces terroristes, elle mènera l'enquête sans filet au péril de sa vie et de celle des siens.

Par Patrick Flores.

Editions Les Nouveaux Éditeurs. 24€. En vente sur [www.amazon.fr](http://www.amazon.fr).

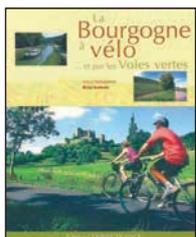


### 1793 - La République de la tentation

Corruption, abus de biens sociaux, faux et usage de faux, délits d'initiés et abus de pouvoir... Ces qualificatifs concernent le premier scandale politico-financier de la 1ère république : « l'affaire de la compagnie des Indes ».

Cette affaire causera la perte de Claude Bazire, député côte-d'or et triste héros de cette ténébreuse affaire qui se terminera sur l'échafaud.

Par Michel Benoit. Editions de l'Armançon. 20€. Pour commander : Editions de l'Armançon, BP 14, 21390 Précy-sous-Thil.



### La Bourgogne à vélo... Et par les voies vertes

5 circuits pour faire le tour de la Bourgogne à vélo... Avec près de 800 kilomètres de voies vertes, de véloroutes et de parcours touristiques sécurisés, la Bourgogne peut garantir dès aujourd'hui un tour complet de ses quatre départements en empruntant que les chemins de halage de ses canaux, des petites routes de vignes et d'anciennes voies ferrées.

De Dijon à Auxerre au fil du canal de Bourgogne, d'Auxerre à Nevers en suivant le canal du Nivernais, de Nevers à Chalon-sur-Saône au long des canaux de la Loire et du Centre, de Chalon-sur-Saône à Mâcon par la voie verte et la voie bleue de la Saône ou encore de Chalon-sur-Saône à Dijon par la véloroute des vins... Ce guide vous propose de parcourir la Bourgogne par étape, à vélo, à pied ou en roller.

Par Michel Bonduelle. Editions Ouest France. 15€90. En vente en librairie.



### L'écluse numéro huit

On commande à Bartho, jeune peintre parisien, de valoriser la beauté de l'Auxois. Il quitte Paris à bord de sa péniche et rejoint Vandenesse-en-Auxois. Le cadre enchanteur de Châteauneuf et le charme de l'une de ses habitantes vont le plonger dans une funeste aventure. Jean-Pierre Midavaine, l'auteur de ce roman policier est le pilote d'un bateau électro solaire qui navigue sur le canal de Bourgogne.

Par Jean-Pierre Midavaine. 15€. En vente dans les librairies La Renaissance (Beaune), la Pouillon à Pouilly-en-Auxois, Grangier (Dijon) et au magasin Le Creuset (rue Musette à Dijon) ou sur [www.lecreuset-bourgogne.fr](http://www.lecreuset-bourgogne.fr)

## À écouter



### Projet Vertigo

Projet Vertigo s'est formé autour d'un concept musical simple et peu commun : chanson hybride et rock dépouillé à la croisée de quelques beats électro, de boucles aux allures singulières et d'un ton résolument

blues. La contrebasse et la loop box y sont reines, maîtres d'œuvre, chefs d'orchestre. Les textes sont taillés au couteau et côtoient tour à tour les langues anglaise et française.

En vente chez Gibert et à la FNAC. 14€70.

## Théâtre

• 17 mai, 20h30  
Guéigny, Salle François Mitterrand, Inconnu à cette adresse.

1932. L'histoire de deux amis, l'un juif, l'autre allemand, qui tiennent ensemble une galerie d'art à San Francisco. Lorsque l'un décide de retourner dans son pays d'origine, une correspondance débute entre les deux hommes. Au travers de cette relation particulière, on devine les moments les plus noirs de l'histoire qui se dessinent. Regard exceptionnel sur la montée du nazisme dans une mise en scène sobre où sans démonstration, tout se laisse lire entre les lignes et dans les liens qui se dénouent au fil des lettres.



• 17 mai, 20h30  
Salives, l'Abreuvoir  
Les chœurs de l'Armée du rouge.

Au bar de l'étoile rouge, tradition oblige, on refait le monde crescendo au rythme des verres vidés aussi vite que remplis. Monde caricatural et déjanté, à l'image des membres de la famille. Dans la famille Beaucoup-de-chance, on est chanteuse, chanteur, pianiste, accordéoniste, guitariste, clarinetteste. Tous se sont réunis ce dimanche pour laver leur linge sale en chantant, de Luis Mariano à Juliette, en passant par Roland Topor, Gilbert Lafaille ou Romain Bouteille. Une comédie musicale dans la plus pure veine des spectacles de la grande époque du Café de la gare et du Splendid.

• 30 mai, 20h30  
Clamecy, Salle polyvalente, L'affaire de la rue de Lourcine.

Pour s'attaquer à cette pièce d'Eugène Labiche, une analyse riante et lucide de la petite bourgeoisie sous le Second Empire, les comédiens permanents ont fait appel au jeune Benoît Lambert. Il en propose une version énergétique et surprenante. Une soirée trop arrosée, un cadavre atrocement mutilé, des pièces à convictions macabres... il n'en faut pas moins à ces cinq personnages pour nous entraîner à cent à l'heure dans cette histoire au ton décalé, empreinte de l'univers des polars de série B.

• 4 et 5 juin, 20h00  
Dijon, Grand théâtre, La Estupidez.

Comprenez « la bêtise », voire « la connerie ». Tout se passe non loin de Las Vegas dans un rythme d'enfer. On passe du mélodrame dans un esprit sitcom au road movie, de Pinter à Tchekhov, avec du détour par Quentin Tarantino... Un maelström étourdissant. Pour faire exister cet univers en surchauffe, Marcial di Fonzo Bo a fait appel à Marina Foïs, Pierre Maillat, Grégoire Oestermann et Karin Viard.

**Humour**

• **10 juin, 20h30**  
**Chalon-sur-Saône, Salle Marcel Sembat, Anne Roumanoff, Anne a 20 ans.**

La malicieuse femme en rouge porte un regard encore plus acéré sur la société française en pleine mutation. Au sommet de son art, avec une grande maîtrise de la scène, elle n'épargne rien, ni personne : délocalisation ouvrière, ANPE, la femme de 40 ans... Et des moments privilégiés où des spectateurs sont invités à partager la scène avec elle. Bientôt 20 ans de carrière et toujours autant de plaisir à être sur scène et une écriture encore plus efficace.



• **Du 02 au 20 juin**  
**Dijon, Galerie François Mitterrand, conseil régional, Lumière sur la bio.**

Jean-Christophe Tardivon a réalisé un travail photographique où il aborde les pratiques actuelles de l'agriculture biologique. 24 clichés mettent en lumière le travail des agriculteurs, leur relation à la nature et à l'utilisation de techniques spécifiques à l'agriculture biologique. Cette exposition présente 4 thèmes : les grandes cultures, la viticulture, l'élevage et le maraîchage.

**Expositions**

• **Jusqu'au 05 octobre**  
**Saint-Léger-Sous-Beuvray, Musée de Bibracte, Situlæ : images d'un monde disparu.**

Les situlæ, récipients en bronze des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C., sont riches de décors estampés. Véritables bandes dessinées, elles fourmillent d'informations graphiques sur la vie des princes entre Pô et



Danube. Construite autour de quatre des plus importantes situlæ conservées à ce jour, l'exposition se propose de décoder ce répertoire d'images unique à l'échelle de la proto-histoire européenne.

L'exposition, qui a vocation à circuler à travers l'Europe après sa première station à Bibracte, réunira des objets prestigieux issus d'une dizaine de musée européens.

• **A partir du 15 mai**  
**Tournus, Musée Greuze, Les Belles du Roy Guillaume.**

Cette exposition est consacrée à une donation qui se compose de 56 pastels botaniques de grand format. Ces planches, en pastel gras de très belle facture, seront agrémentées d'herbiers du XIX<sup>e</sup> siècle issus d'une collection particulière. Le parcours de l'exposition sera égayé de puzzles et jeux floraux auxquels les visiteurs pourront s'essayer au cours des visites. Par ailleurs, certaines fleurs des planches botaniques étant cultivées dans le jardin des simples de l'Hôtel-Dieu, des visites conjointes pourront être proposées.

• **Jusqu'au 24 août**  
**Auxerre, Muséum, D'un pôle à l'autre.**

Le muséum d'Auxerre profite de l'année polaire pour s'intéresser aux régions arctiques et antarctiques sous tous leurs aspects : faune, flore, météo, recherche, enjeux dans l'avenir... Des spécimens exceptionnels présentent la faune des pôles : ours et renard polaires, manchots, phoques, pétrel et même oursins ! Dans une scénographie imaginée par l'équipe du muséum, à travers jeux et cartes, les visiteurs pourront comprendre ce qu'est un pôle, comment les espèces qui y vivent se sont adaptées à des conditions rigoureuses.

**Danse**

• **20 et 21 mai, 20h00**  
**Dijon, Auditorium, Ballet royal de Flandre : Impressing the Czar.**

Sous la direction du chorégraphe William Forsythe, le ballet royal de Flandre, compose et recompose les danses occidentales, de la Renaissance à nos jours. Incorporant des mouvements inattendus sur une base classique, Impressing the Czar offre aux

amateurs une nouvelle vision de l'évolution du mouvement. Ce ballet est d'une harmonie surprenante.

• **Du 22 au 24 mai, 20h00**  
**Chalon-sur-Saône, Espace des Arts, Sombrero.**

Philippe Découflé fait partie des rares chorégraphes qui sache offrir des spectacles étonnants de tendresse et d'humour. Sombrero ne déroge pas aux habitudes de ce grand illusionniste de la danse. Dans un Mexique de pacotille, Philippe Découflé fait danser les ombres ; celles, célèbres, de ces personnages clairs-obscurs, « sombres héros », de Nosferatu à Zorro. Les corps se font esquisses, puis tonitruants de drôlerie et d'inventivité, ne reculant devant aucun pastiche, avec toujours la force du geste juste.



**Concerts**

• **24 mai, 20h30**  
**Dijon, Zénith, Des si belles... Rose / Dorothee Daniel / Les Flow.**

Rose : les guitares folk et les harmonicas sont à l'honneur, pour une ambiance intimiste. Son univers est âpre ainsi qu'en témoignent des titres comme « Sombre con ». Dorothee Daniel : prise par des histoires passées, elle sillonne celles du présent avec plénitude pour mieux se laisser éclore... Tout est presque dit dans l'écriture de cette dijonnaise, mais il reste la spirale de votre imaginaire. Ses chansons sont les signes indicatifs de vos histoires d'amour. Les Flow : l'histoire commence autour d'un feu de bois sur une plage ; quelques utopistes et une fille improvisent sur trois accords

pour rire un peu. Les rencontres incroyables projettent sur scène ces textes finalement pas si bêtes chantés par une drôle de voix.



• **28 mai, 20h00**  
**Nevers, Grande salle, La Flûte enchantée.**

Le jazzman Laurent Dehors, toujours plus audacieux, revisite La flûte enchantée, ce spectacle où cinq poly-instrumentistes modèlent les sons avec fantaisie. Avec ses apparitions étranges, ses objets-acteurs, ses ruptures de ton, son rythme chaotique, ce spectacle nous ramène immédiatement au monde de l'enfance.

• **29 mai, 21h00**  
**Auxerre, théâtre d'Auxerre, Les Nuits Métisses 2008, Yasmin Lévy.**

Yasmin Lévy ramène la musique latino à ses sources : l'Andalousie. En mêlant la culture judéo-espagnole et le flamenco, elle revient 1300 ans en arrière au temps où juifs et musulmans vivaient en harmonie en Espagne avant d'en être chassés en 1492 par Isabelle la Catholique. Réminiscences de la voix du Chazan, chant de la prière du muezzin et rythmes tziganes s'entrelacent sur des textes d'une langue d'un temps ancien au goût d'exil.

• **30 mai, 20h30**  
**Charnay-les-Mâcon, Concert pour la planète, quand les enfants donnent de l'air.**

Après un premier coup d'essai en atelier, les cinq classes de l'école de la Coupée se lancent dans la création d'un spectacle autour de l'éco-citoyenneté. Au programme, des chants pop-rocks imaginés par les enfants et accompagnés par un groupe de sept musiciens. Une véritable bouffée d'air pur, un concert pour prendre conscience et faire évoluer les mentalités autour de l'écologie et du développement durable.

## Les collectivités, boucs émissaires du gouvernement !

Rarement dans l'histoire de notre République la fracture politique aura été aussi importante entre le pouvoir national – chef de l'Etat, gouvernement et parlement – et les collectivités locales et territoriales – communes, Départements et Régions.

Après les succès de la gauche aux élections locales municipales et cantonales de mars dernier, cette fracture s'est encore accentuée. Faut-il pour autant que le Président de la République s'exonère de ses propres responsabilités en matière économique et sociale, se décharge sur les exécutifs locaux détenus par le parti socialiste et ses alliés de gauche ?

Si le déficit de l'Etat augmente en un an de plus de 5%, c'est tout simplement parce que le gouvernement a volontairement diminué ses recettes fiscales de 15 milliards d'euros en août 2007, et cela sans aucun effet positif sur le développement économique et la croissance. C'est tout simplement parce que sa politique du « travailler plus pour gagner plus » était une promesse démagogique : les salariés ne décident pas de leur temps de travail et l'augmentation de l'activité des entreprises ne se décrète pas. Un an après, les chiffres publiés par l'INSEE attestent du caractère mensonger de cette promesse : une croissance en berne

avec un effet d'aubaine de plus de 4 milliards d'euros pour les entreprises qui ont saisi l'occasion qui leur était présentée de faire travailler les salariés autant en les payant moins.

En aucun cas, les collectivités territoriales ne peuvent pas être tenues pour responsables de ces mauvais résultats. Bien au contraire, elles en atténuent le choc.

Par contre, que serait l'économie bourguignonne sans l'engagement du conseil régional dans des domaines souvent en dehors de ses compétences ? Que deviendrait le secteur du bâtiment et des travaux publics sans la commande des collectivités locales et territoriales qui représente 75% de l'investissement public ? La situation des familles les moins aisées ne serait-elle pas encore plus dramatique sans la prise en compte d'une partie des charges des Bourguignons par le conseil régional ? Qu'en serait-il des politiques environnementales sans l'impulsion de la Région en matière d'économie d'énergie ? Et que dire de la situation du mouvement associatif sous toutes ses formes, sans les soutiens mis en place par l'exécutif régional depuis 2004 ?

Contrairement à ce que voudrait laisser croire le gouvernement, c'est bien l'Etat qui est res-

pensable des difficultés économiques et de la baisse du pouvoir d'achat des Français.

De plus, non content de transférer des charges de fonctionnement sans donner les moyens équivalents lors des lois de décentralisation, l'Etat met à contribution les Régions dans des domaines où il est seul compétent.

Ainsi le conseil régional de Bourgogne est appelé à suppléer l'Etat "en difficultés financières" sur des projets de portée nationale comme la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône, la modernisation des voies ferrées, les canaux, la rénovation des universités, des logements sociaux, la culture vivante et patrimoniale... et la future réforme de la carte hospitalière augure de nouvelles difficultés.

Combien de temps cette politique de recherche de boucs-émissaires pourra-t-elle encore tenir ? Une vraie négociation entre l'Etat et les collectivités locales sur la base d'une répartition claire des compétences et d'une réforme de la fiscalité locale est de plus en plus nécessaire.

**Michel Neugnot**  
Président du groupe socialiste  
et radical de gauche

## Solidarité Tibet

Lors de la dernière session du conseil régional les élus communistes sont intervenus dans le débat engagé part rapport à la situation au Tibet. Ils condamnent fermement l'attitude des autorités chinoises comme ils avaient condamné, par le passé, d'autres interventions comme celles d'Israël en Palestine et au Liban, ou encore l'apartheid en Afrique de Sud.

Les Tibétains sont mobilisés pour défendre leurs droits, leur culture et le respect des Droits de l'Homme. Comme partout dans le monde, pour le peuple tibétain comme pour les autres peuples, il est inconcevable et insupportable qu'un enjeu politique se règle par la violence et non le débat. Devant l'émoi qui traverse l'opinion internationale,

des hommes et des femmes politiques demandent aux athlètes et au mouvement sportif le boycott des Jeux Olympiques de Pékin.

Quelle hypocrisie de la part de ceux qui se sont rendus en Chine pour se féliciter de la rapidité de la justice chinoise ou pour signer des contrats, accompagnés d'un aréopage de chefs d'entreprise !

Les responsables politiques ne peuvent en effet demander aux sportifs et au mouvement olympique de régler des problèmes qu'ils n'ont pas le courage d'affronter. Les athlètes sont aussi des citoyens et il est tout à fait légitime qu'ils puissent s'exprimer sur un événement national ou international. Les Jeux Olympiques sont aussi un grand moment de paix et de

rencontre des peuples qu'il faut préserver. Il faut créer les conditions pour qu'ils se tiennent. Ainsi, lors des précédentes cérémonies d'ouverture des Jeux, des délégations palestiniennes et israéliennes se sont succédées sur un même stade, les deux Corée ont constitué une équipe commune et, pour la première fois, des femmes participaient à la délégation afghane.

Les Jeux 2008 doivent être producteurs de symboles forts de fraternité, de liberté, pour les droits des hommes et des femmes de la planète.

**Jacky Dubois**  
Groupe communiste

## Isoler les bâtiments : une priorité pour l'environnement, une priorité sociale

Le Grenelle de l'environnement a porté l'attention de chacun sur la réalité du dérèglement climatique, ses causes et ses effets : cela pourrait être malheureusement son seul mérite. Aucune promesse faite alors par le Président Sarkozy, n'a été concrétisée ; de l'espoir, nos concitoyens sont passés à la désillusion.

Dans les Régions où ils sont élus, les Verts agissent concrètement pour trouver des réponses à la crise écologique et améliorer la vie quotidienne. Après avoir multiplié par dix le

budget consacré aux énergies renouvelables (solaire, chaudière bois), assurer la promotion de bâtiments économes en énergie, initié le Plan Climat pour la Bourgogne, les élus Verts ont fait cette fois-ci adopter par le conseil régional une nouvelle politique en faveur de l'isolation des logements des particuliers. Il est désormais proposé aux Bourguignons un prêt à taux zéro. La Région prend en charge les intérêts d'emprunt pour les travaux d'isolation des logements construits avant 1982. Aux arguments liés à l'environnement s'ajoute une

urgence sociale : faire diminuer les factures énergétiques. Cette mesure illustre parfaitement le terme de développement durable. Elle allie à la fois l'environnement (par la baisse prévisible des gaz à effet de serre une fois le logement isolé), le social (par les économies que les ménages vont réaliser) et l'économique (par le travail fourni localement à nos entreprises du bâtiment).

**Stéphanie MODDE**  
Présidente du groupe des élus Verts

## Réduire la dépense

Après les élections municipales et cantonales apparaît le nouveau visage politique de la France.

Face à un pouvoir national issu des élections présidentielles et législatives, se dressent maintenant les Régions, une majorité de Départements et la plupart des grandes villes de France. L'opposition au Gouvernement est le ciment qui unit les élus socialistes. Ils demandent à l'Etat des moyens accrus pour gérer leurs collectivités, mais ces moyens supplémentaires, l'Etat ne pourra les leur accorder en raison des déficits des comptes publics. Et ils le savent.

Déjà, par la voix de Michel Sapin, ils souhaitent une réforme de la fiscalité locale qui « tienne compte de la capacité contributive des ménages ». Cette phrase laisse apercevoir leur volonté d'augmenter les impôts locaux. Ils défendent le pouvoir d'achat dans les médias et le mettent à mal localement en augmentant les impôts.

Et ce ne sont pas, en Bourgogne, les déclarations de Michel Neugnot sur la pression fiscale qui doit favoriser les locataires et pénaliser les propriétaires et les entreprises, qui peuvent rassurer.

L'intérêt général appelle pourtant une réduction de la dépense, de l'Etat comme des collectivités locales. L'Etat fait un effort pour la limiter et il serait souhaitable que les Régions, les Départements et les communes fassent de même. Aller contre l'Etat ne serait pas raisonnable alors qu'un accord pourrait s'établir sur la base de quelques principes simples : une volonté commune de réduire l'ensemble des dépenses et un partage du financement des équipements nécessaires au pays en fonction de priorités établies en commun

**Groupe UMP Bourgogne**

## Touche pas à mon siège

Ce n'est qu'à partir de 1986 que les conseillers régionaux ont été élus démocratiquement par le peuple. Auparavant, ils étaient nommés, cooptés en quelque sorte.

Cette année-là mais aussi en 1992 et en 1998, il nous fut proposé un scrutin de liste à la proportionnelle intégrale à un tour. Rien de plus démocratique ! On notera que le scrutin proportionnel est utilisé dans la plupart des pays démocratiques sans poser le moindre problème. Son avantage est de permettre aux formations politiques minoritaires d'avoir des représen-

tants dans les assemblées aussi bien nationales que locales.

Dans le but de se débarrasser enfin du Front National, Jean-Pierre Raffarin jugea bon de changer ce mode de scrutin à la veille des élections régionales de 2004. Résultat : la gauche enleva 20 Régions sur 22 et le Front national est toujours là !

Après l'humiliante défaite de l'UMP aux élections municipales et cantonales, il est normal que François Fillon souhaite revoir la règle du jeu pour espérer regagner quelques Régions.

Contrairement aux élucubrations avancées récemment par François Patriat, le système précédent n'a jamais rendu ingouvernables les Régions. Il les a, au contraire, rendues plus démocratiques. Est-ce cela qui dérange Monsieur Patriat ou la sinistre perspective de perdre son siège en 2010 ?

**Pierre Jaboulet-Vercherre**  
Président du groupe Front national

# L'assemblée régionale

**L'assemblée régionale est composée de 57 conseillers régionaux, élus pour six ans au suffrage universel direct. Le président du conseil régional, François Patriat a été élu le 2 avril 2004. Il est entouré de 15 vice-présidents. Les autres conseillers régionaux siègent comme membres des 9 commissions thématiques régionales :**

**commission 1 :**

plan, finances, synthèse et démocratie participative.

**commission 2 :**

culture et tourisme.

**commission 3 :**

emploi, développement économique, économie sociale et solidaire.

**commission 4 :**

transports ferroviaires et infrastructures de communication.

**commission 5 :**

lycées, enseignement supérieur, recherche et innovation.

**commission 6 :**

aménagement du territoire, politiques contractuelles et européennes, TIC, politique des villes et rénovation urbaine, santé publique et établissements de soins.

**commission 7 :**

formation professionnelle, apprentissage.

**commission 8 :**

environnement, développement durable et énergie, agriculture et forêt.

**commission 9 :**

relations internationales, européennes et coopération décentralisée, jeunesse et sports.

## GRUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE



**Philippe BAUMEL (71)**



**Jocelyne BERNARDET (71)**



**Claudine BOISORIEUX (58)**



**Jean-Yves CAULLET (89)**



**Anne DILLENSEGER (21)**



**Guy FERÉZ (89)**



**Alain MILLOT (21)**



**Marie-Françoise MULLER (71)**



**Michel NEUGNOT (21)**



**Florence OMBRET (58)**



**Daniel PARIS (89)**



**François PATRIAT (21)**

## GRUPE LES VERTS, BOURGOGNE ÉCOLOGIE



**Marie-Claude COLIN (71)**



**Alain CORDIER (71)**



**Philippe HERVIEU (21)**



**Stéphanie MODDE (21)**



**Bernard PESQUET (89)**



**Wilfrid SEJEAU (58)**

## GRUPE UMP BOURGOGNE



**Jean-Paul ANCIAUX (71)**



**Pierre BOLZE (21)**



**Jean-Pierre BOUVET (71)**



**Bernard CHEVALLIER (71)**



**André JACQUEY (21)**



**Sylvie DUPAQUIER (21)**

## GRUPE FRONT NATIONAL



**Régis DE LA CROIX-VAUBOIS (58)**



**Édouard FERRAND (89)**



**Pierre JABOULET-VERCHERRE (21)**



**Christian LAUNAY (71)**



**Annie ROBERT (21)**



**Édith GNEAU (71)** **Safia IBRAHIM-OTOKORE (89)** **Pierre JACOB (71)** **Fadila KHATTABI (21)** **Jean-Claude LAGRANGE (71)** **Didier MARTIN (21)** **Sylvie MARTIN (21)**  
**Christian AUL (58)** **Jacques REBILLARD (71)** **Françoise TENENBAUM (21)** **Pierre TERRIER (71)** **Martine VANDELLE (58)** **Françoise VERJUX-PELLETIER (71)**

**GRUPE COMMUNISTE**



**Chantal BATHIAS (71)** **Hélène BRUN (89)** **Isabelle DE ALMEIDA (21)** **Jacky DUBOIS (71)** **Jean-Claude LEBRUN (58)** **Claude PINON (21)**



**Isabelle ASSIN-LANGE (89)** **Jean-Louis HUSSONNOIS (89)** **Marie-Claude JARROT (71)** **Jean-Jacques LETE (58)** **Anne-Catherine LOISIER (21)** **Marie MACE-MERCIER (71)** **Simone RIGNAULT (58)** **Jean-Pierre SOISSON (89)**

**NON APPARENTÉE**



**Marie-Christine BIGNON (71)**

**Pour joindre les groupes politiques du conseil régional**

**Groupe socialiste et radical de gauche**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 49 98 20  
Fax: 0380 58 93 60  
Mèl : socialiste@cr-bourgogne.fr

**Groupe les Verts, Bourgogne écologie**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 30 07 12  
Fax: 0380 30 82 54  
Mèl : lesverts@cr-bourgogne.fr

**Groupe front national**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 58 90 17  
Fax: 0380 58 91 01  
Mèl : frontnational@cr-bourgogne.fr

**Groupe communiste**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 49 97 44  
Fax: 0380 49 82 80  
Mèl : agervais@cr-bourgogne.fr

**Groupe UMP Bourgogne**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél. : 0380 30 14 13  
Fax: 0380 30 35 61  
Mèl : umpbourgogne@cr-bourgogne.fr



**Bourgogne**  
Conseil régional

# VILLAGES AVENIR

Des **projets durables**  
en faveur du **logement locatif**



“ Aider le milieu rural à se tourner résolument vers l’avenir en s’engageant avec détermination en faveur du logement, tel est l’objectif majeur que je poursuis avec la majorité régionale. ”

**François Patriat**

*Président du conseil régional de Bourgogne*

Avec Villages Avenir, le conseil régional de Bourgogne accompagne les communes de moins de 3500 habitants et les bailleurs sociaux qui souhaitent développer des logements locatifs de qualité, économes en énergie, bien intégrés et accessibles à tous.

**Avec Villages Avenir, c’est du logement autrement**

[www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)